



Conseil du développement industriel

Trente-sixième session

Vienne, 23-26 juin 2009

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2008-2009

Comité des programmes et des budgets

Vingt-cinquième session

Vienne, 5-7 mai 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Rapport intérimaire du Commissaire aux comptes, y compris la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007; rapport sur l'exécution du budget et rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 2008-2009

Rapport intérimaire sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

Présenté par le Directeur général

Le présent document rend compte de l'emploi des ressources financières pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, conformément à la conclusion 1987/19 du Comité des programmes et des budgets.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. États financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2008-2009 terminée le 31 décembre 2008	4
Rapport du Directeur général	4
Comptes consolidés pour l'année 2008	8
Certificat attestant l'exactitude des états financiers	9
État I État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008	10

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



État II	État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008.	12
État III	État consolidé des mouvements de trésorerie pour l'année 2008 au 31 décembre 2008.	13
État IV	Fonds général: État des ouvertures de crédit par grand programme pour 2008 au 31 décembre 2008.	14
Tableau 1	État des contributions mises en recouvrement au titre du budget ordinaire (en euros) au 31 décembre 2008.	15
Tableau 1.1	Prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité – état au 31 décembre 2008.	22
Tableau 2	État des avances au fonds de roulement au 31 décembre 2008.	26
Tableau 3	Fonds général – état des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2008.	31
Tableau 4	Autres fonds du Siège. Services des bâtiments: état des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2008.	32
II.	Notes relatives aux états financiers.	33
	Note 1: Objectifs et activités de l'ONUDI.	33
	Note 2: Récapitulation des principes comptables essentiels.	33
	Note 3: Fonds général et Fonds de roulement.	39
	Note 4: Autres fonds du Siège.	48
	Note 5: Coopération technique.	50
Annexes		
I.	Activités de coopération technique exécutées par l'ONUDI.	56
Tableau 1	État récapitulatif des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008.	56
	Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008.	58
	Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008.	59
	Tableau 2. État récapitulatif de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008.	60
	Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008.	61
	Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008.	62
	Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du Fonds de développement industriel pour l'année 2008 au 31 décembre 2008 – libellées en euros.	63

	Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du Fonds de développement industriel pour l'année 2008 au 31 décembre 2008 – libellées en dollars	64
	Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2008 au 31 décembre 2008 – libellées en euros	66
	Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2008 au 31 décembre 2008 – libellées en dollars	68
	Tableau 5. État récapitulatif pour 2008 des activités de coopération technique menées dans le cadre d'accords interorganisations	74
II.	Fonds d'exploitation: PNUD et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	75
	État I – Fonds pour l'environnement mondial	76
	État I – Fonds de la République de Corée pour la région du Tumen.	77
III.	Compte spécial pour le service des bâtiments.	78

I. États financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2008-2009 terminée le 31 décembre 2008

Rapport du Directeur général

Le rapport intérimaire sur l'exécution du budget pour l'année 2008 est établi et soumis conformément au chapitre X du Règlement financier. Il se fonde sur le programme et les budgets de l'exercice 2008-2009, que la Conférence générale a adoptés à sa douzième session (décision GC.12/Dec.16) et qui s'élèvent à un montant brut de 159 638 038 euros, à imputer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 154 623 038 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 5 015 000 euros.

L'exécution financière du programme et des budgets approuvés est subordonnée au montant effectif des ressources de trésorerie disponibles au cours de l'année, y compris des dates de versement des contributions. Sont indiqués ci-après, en millions d'euros et pour les quatre années écoulées, le montant effectif des contributions reçues par l'Organisation et celui des contributions à recevoir conformément aux décisions de la Conférence générale.

	2008		2007		2006		2005	
	€	%	€	%	€	%	€	%
Contributions mises en recouvrement à recevoir	77,3	100,0	75,4	100,0	75,4	100,0	71,0	100,0
Contributions mises en recouvrement reçues	72,3	93,6	69,1	91,7	70,6	93,7	63,7	89,8
Déficit	5,0	6,4	6,3	8,3	4,8	6,3	7,3	10,2

Je suis heureux de constater que le taux de recouvrement des contributions pour 2008, s'inscrivant dans la tendance de ces dernières années, s'élève à 93,6 %. Les contributions non acquittées accumulées en fin d'exercice s'élevaient à 43,8 millions d'euros, à quoi s'ajoute un montant de 71,2 millions d'euros dû par d'anciens États Membres, ce qui représente une baisse significative par rapport au montant de l'exercice précédent, qui était de 48,4 millions d'euros. À ce jour, 11 États Membres ont conclu un plan de paiement afin de réduire progressivement le montant de leurs arriérés, qui s'élève au total à 13,8 millions d'euros, et 6 d'entre eux se sont effectivement acquittés de leurs obligations. Ainsi, de 42 en décembre 2005, le nombre des États Membres sans droit de vote a été ramené à 36 en décembre 2008, nombre le moins élevé enregistré à l'ONUDI depuis 1992. Je souhaiterais encourager vivement les États Membres qui ont des difficultés pour s'acquitter de leurs obligations financières à prendre contact avec le Secrétariat afin d'engager des négociations pour la conclusion d'un plan de paiement.

L'Organisation continue de présenter des résultats financiers solides, comme le montre l'augmentation de son solde global de trésorerie qui s'établit au 31 décembre 2008 à 330,9 millions d'euros contre 286,5 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent. Cette situation augure bien de sa stabilité financière.

Les dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice 2008 se sont établies à 67,5 millions d'euros, soit une utilisation de 86 % du montant brut des dépenses

approuvées (78,5 milliards d'euros). Le montant effectif des recettes a atteint 0,3 million d'euros pour les contributions des États aux dépenses du réseau de bureaux extérieurs et 1,5 million d'euros pour les recettes accessoires, contre un montant prévu au budget de 0,9 million et de 1,6 million d'euros, respectivement.

Dans le budget opérationnel, le remboursement des dépenses d'appui aux programmes s'est élevé à 9 millions d'euros pendant la période considérée. Les dépenses ont atteint 9,3 millions d'euros, d'où un excédent des dépenses par rapport aux recettes de 0,3 million d'euros. Par conséquent, le solde de clôture du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes, autrement dit le montant de la réserve opérationnelle, y compris les économies sur l'annulation d'engagements se rapportant à l'exercice précédent, était donc de 6,46 millions d'euros, alors que le solde d'ouverture se montait à 6,53 millions d'euros.

Le montant des dépenses prévues au budget ordinaire était faible par rapport aux ressources de trésorerie disponibles, pour une large part en raison de la sous-utilisation des ressources prévues pour les dépenses de personnel. En effet, le taux de vacance de postes a été, au cours de l'exercice, plus élevé que prévu dans le budget et le niveau des dépenses communes de personnel a été plus faible que prévu. L'Organisation suit un plan de recrutement structuré depuis juin 2006. Toutefois, les incidences financières n'apparaissent que graduellement. Le montant total enregistré des dépenses de fonctionnement était également plus faible que prévu, en raison principalement de la modicité des dépenses de personnel au Service des bâtiments et de la réception tardive de factures pour les services communs gérés par l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV).

Les activités de coopération technique exécutées pendant l'exercice 2008 ont encore augmenté, les dépenses se chiffrant à 123,6 millions de dollars, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis 1992 en augmentation de 6,3 millions de dollars, soit 5,4 %, par rapport à l'exercice de 2007.

Comme le prévoit l'Acte constitutif, l'ONUDI compte trois organes directeurs: la Conférence générale, le Conseil du développement industriel et le Comité des programmes et des budgets. Les États Membres se réunissent une fois tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale, qui constitue l'organe directeur suprême de l'Organisation. La Conférence générale détermine les principes directeurs et les orientations générales, et approuve le budget et le programme de travail de l'ONUDI. En tant que plus haut fonctionnaire de l'Organisation, j'ai la responsabilité générale et le pouvoir de diriger ses travaux. Les mesures prises dans certains domaines clefs de la gestion de l'Organisation sont présentées ci-après.

S'appuyant sur une auto-évaluation de l'adoption de la gestion axée sur les résultats en 2007, l'ONUDI a élaboré un plan d'application de ce type de gestion à l'échelle de l'Organisation. Suite à l'approbation du plan par le Conseil exécutif, le Comité directeur de la gestion axée sur les résultats, composé de membres du personnel à tous les niveaux de l'Organisation, a donné des orientations et fourni un appui pour l'exécution de ce plan. Par conséquent, un service d'assistance et un centre de documentation en ligne sur la gestion axée sur les résultats ont été établis en 2008. En outre, les nouveaux membres du personnel reçoivent une formation systématique, qui fait désormais partie intégrante du programme de perfectionnement professionnel, concernant ce type de gestion ainsi que la méthode du cadre logique.

Comme suite à la décision prise par la Conférence générale (GC.12/Dec.14) selon laquelle l'ONUDI devrait appliquer les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) à compter du 1^{er} janvier 2010 et à l'approbation par la Conférence générale du budget relatif à l'application des IPSAS pour 2008-2009, des efforts sont en cours pour que ces normes soient intégralement appliquées à la date fixée. Les groupes de travail interorganisations spécialement créés à cette fin exercent un certain nombre d'activités parallèles pour assurer la transition vers l'adoption des normes IPSAS au sein de l'ONUDI. Des améliorations conséquentes aux procédures et systèmes internes, ayant des effets dans toute l'Organisation, sont également apportées parallèlement à l'application des normes IPSAS. Une fois la transition achevée, ces normes permettront à l'ONUDI de produire des états financiers transparents, uniformes et comparables dès 2010. Les normes IPSAS ont surtout un impact sur l'information financière de l'Organisation, mais les parties prenantes disposeront aussi d'informations budgétaires comparables qui leur permettront de mieux comprendre les changements apportés.

Début 2008, une équipe du climat à l'échelle de l'Organisation a été créée, avec pour mission d'élaborer une stratégie permettant à l'ONUDI d'honorer ses engagements en matière de neutralité climatique. Cette stratégie a pour principaux objectifs de mesurer les émissions de gaz à effet de serre de l'Organisation, de les réduire dans la mesure du possible et de neutraliser les autres émissions. Cette stratégie, approuvée par le Conseil exécutif en mars, a été présentée au Comité sur les services communs du Centre international de Vienne (CIV) et il a été proposé qu'elle serve de base à l'élaboration de stratégies similaires pour d'autres organisations sises à Vienne. Avec l'appui de la ville de Vienne, un audit préliminaire de la consommation énergétique du CIV a été réalisé en septembre par un contractant externe. Les recommandations que celui-ci a formulées (concernant notamment la récupération de la chaleur des groupes de traitement de l'air à l'aide de pompes à chaleur, la production d'eau chaude par chauffage solaire et l'optimisation des systèmes d'échange de chaleur) ont été présentées au Comité sur les services communs.

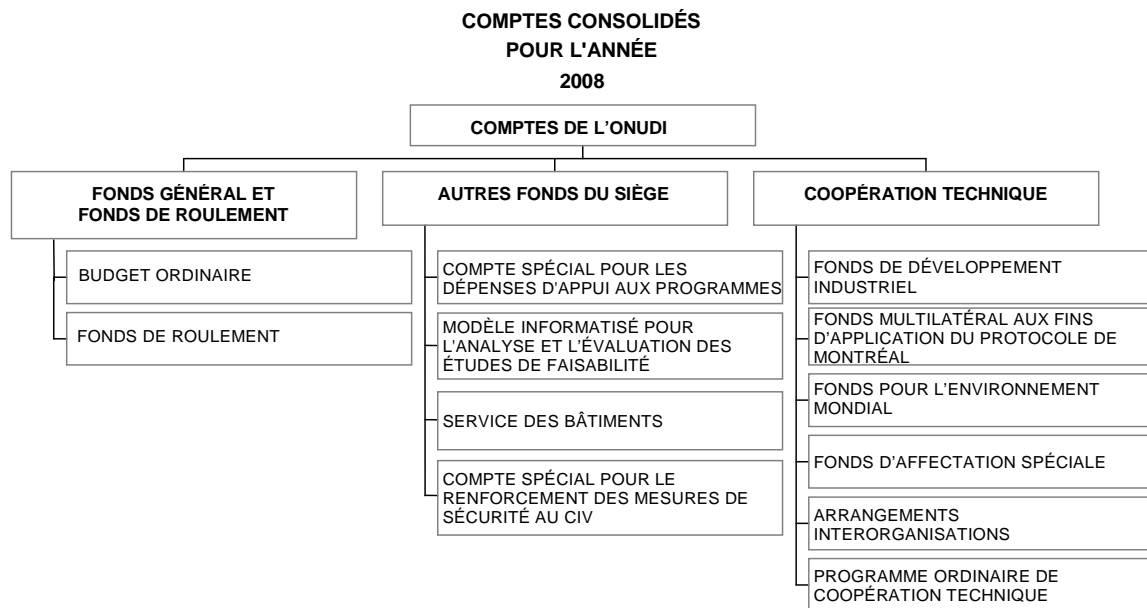
L'éthique et l'obligation redditionnelle sont essentielles pour la crédibilité de l'ONUDI en tant qu'organisation impartiale exigeant de son personnel les plus hautes qualités d'intégrité. Elles constituent par ailleurs un aspect clef de la cohérence de l'ensemble du système des Nations Unies. Ce ne sont pas des valeurs facultatives, mais des principes primordiaux qui doivent guider notre manière d'agir, quel que soit l'endroit où nous intervenons. Elles exigent que nous accomplissions nos devoirs de manière transparente et objective, en respectant les règles et règlements de l'Organisation. À cet égard, les projets de politiques relatives à un code de déontologie de l'ONUDI, à un cadre de l'ONUDI pour la transparence financière et à une protection des personnes signalant des pratiques irrégulières sont à un stade avancé de mise au point. Ces lignes directrices, conçues pour renforcer l'obligation redditionnelle et pour rendre les activités et programmes de l'Organisation plus efficaces, s'appuient sur les politiques et pratiques pertinentes appliquées dans le système des Nations Unies et dans d'autres organisations internationales.

L'ONUDI reste fermement résolue à renforcer la cohérence, l'efficacité et l'approche axée sur les résultats du système des Nations Unies. Au niveau interinstitutions, elle a participé activement aux travaux du Conseil des chefs de

secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et de ses comités subsidiaires, qui ont contribué à assurer la cohérence à l'échelle du système et l'adoption de mesures spécifiques en faveur de l'harmonisation et de la simplification. Grâce à une participation active au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies, y compris à l'initiative Unis dans l'action, l'ONUDI a sensiblement fait évoluer sa manière d'opérer.

Je souhaiterais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les États Membres et les donateurs de leur soutien financier, ainsi que l'ensemble du personnel de l'ONUDI pour sa contribution au travail de l'Organisation.

[Signé]
Le Directeur général
Kandeh K. Yumkella



Introduction

1. À l'alinéa j) de sa conclusion 1987/19, le Comité des programmes et des budgets a prié le Directeur général de présenter chaque année au Conseil du développement industriel, par son entremise, un rapport sur l'exécution du budget rendant compte de façon claire et détaillée de l'emploi des ressources financières.
2. Le présent rapport, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, a été établi sur la base des crédits ouverts au titre des budgets de l'exercice biennal 2008-2009, que la Conférence générale a adoptés à sa douzième session (décision GC.12/Dec.16).

États financiers pour la période de 12 mois de l'exercice biennal 2008-2009 terminée le 31 décembre 2008

Certificat attestant l'exactitude des états financiers

Responsabilité du Directeur général

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel est responsable de la préparation et de l'intégrité des états financiers intérimaires.

Ces états ont été établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies et au chapitre X du Règlement financier de l'ONUDI et selon les conventions comptables appropriées, appliquées de manière systématique et étayées par des appréciations raisonnables et prudentes et les estimations les plus fiables de la direction.

L'Organisation dispose de systèmes de contrôle, de conventions et de procédures comptables internes pour gérer les risques, pour assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des biens et pour détecter d'éventuelles irrégularités.

Les systèmes de contrôle interne et les documents comptables sont examinés par le Bureau des services de contrôle interne et par le Commissaire aux comptes lors de leurs vérifications respectives, et la direction examine objectivement leurs recommandations pour améliorer encore le cadre de contrôle interne de l'Organisation.

Toutes les transactions importantes ont été dûment imputées sur les documents comptables et sont dûment reflétées dans les états financiers I à IV présentés ci-après. Ces états rendent compte avec une exactitude raisonnable de la situation financière de l'Organisation et des fonds qu'elle administre, des résultats de leurs opérations ainsi que de l'évolution de cette situation.

[Signé]
La Directrice des Services financiers
Amita Misra

[Signé]
Le Directeur général
Kandeh K. Yumkella

Date: le 19 mars 2009

État I
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES ET VARIATIONS
DES RÉSERVES ET DES SOLDES INUTILISÉS
pour l'année terminée le 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

<i>Rubrique</i>	<i>Fonds général et Fonds de roulement</i>		<i>Autres fonds du Siège</i>		<i>Coopération technique</i>		<i>Éliminations</i>	<i>Total 2008</i>	<i>Total 2006</i>
	<i>Note</i>		<i>Note</i>		<i>Note</i>		<i>Note 3.16</i>		
RECETTES									
Contributions mises en recouvrement	77 311,5	3,1						77 311,5	75 392,8
Contributions supplémentaires									
Contributions volontaires	268,4	3,2			101 211,7			101 480,1	69 521,8
AUTRES RECETTES									
Activités génératrices de produits	30,1	3,3	8 873,9					8 904,0	9 712,3
Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations					1 239,6			1 239,6	5 459,5
Activités financées conjointement			20 428,7				(2 904,7)	17 524,0	20 380,9
Recettes tirées de prestation de services			572,5				(49,5)	523,0	348,3
Intérêts créditeurs	1 518,1	3,4	1 120,7		1 588,8			4 227,6	4 282,2
Ajustements de change	69,1	3,5	171,1	4,5	(86,7)	5,3	(28,5)	125,0	(822,9)
Recettes accessoires	669,1	3,6	37,5		(0,5)		(3,2)	702,9	376,5
TOTAL RECETTES	79 866,3		31 204,4	4,4	103 952,9		(2 985,9)	212 037,7	184 651,4
DÉPENSES									
Traitements et dépenses communes de personnel	45 982,7		15 323,2		31 720,0		4 390,6	97 416,5	89 600,4
Dépenses de fonctionnement et services contractuels	15 441,6		14 724,7		18 656,0		(2 020,5)	46 801,8	51 748,2
Achats					21 827,3		330,0	22 157,3	20 684,5
Bourses					6 253,4		1 432,3	7 685,7	6 529,6
Programmation ordinaire de coopération technique et activités financées par les Ressources spéciales pour l'Afrique	6 100,2						(7 118,3)	(1 018,1)	1 568,7
Dépenses d'appui aux programmes			18,3		8 534,7			8 553,0	9 302,9
TOTAL DÉPENSES	67 524,5		30 066,2	4,4	86 991,4		(2 985,9)	181 596,2	179 434,3
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES									
Ajustements opérés lors de l'exercice biennal précédent	(114,2)	3,7	(23,3)					(137,5)	(249,8)
Économies découlant de l'annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent	3 418,2	3,8	399,7					3 817,9	3 515,9
Provision pour retards dans le recouvrement des contributions	7,0							7,0	(5 986,1)

<i>Rubrique</i>	<i>Fonds général et Fonds de roulement</i>		<i>Autres fonds du Siège</i>		<i>Coopération technique</i>		<i>Éliminations</i>		<i>Total 2008</i>	<i>Total 2006</i>
	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note</i>	<i>Note 3.16</i>				
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	15 652,8		1 514,6	4,4	16 961,5				34 128,9	2 497,1
Virements aux réserves					146,5	5,4			146,5	3 529,7
Virements provenant des réserves	(995,4)	3,13							(995,4)	(1 798,9)
Virements aux comptes alimentés par les donateurs					87,9				87,9	(167,8)
Montants à porter au crédit des États Membres	(7 646,1)	3,15							(7 646,1)	(1 977,2)
Virements provenant d'autres fonds ou vers d'autres fonds										
Conversion monétaire					751,2	5,5			751,2	(11 813,1)
Autres ajustements des réserves et soldes inutilisés										
Réserves et soldes inutilisés au début de l'année	34 063,4		28 847,4		158 926,1				221 836,9	224 288,5
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS À LA FIN DE L'ANNÉE	41 074,7		30 362,0		176 873,2				248 309,9	214 558,3

État II
ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES INUTILISÉS
au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

<i>Rubrique</i>	<i>Fonds général et Fonds de roulement</i>		<i>Autres fonds du Siège</i>		<i>Coopération technique</i>		<i>Total 2008</i>	<i>Total 2006</i>
	<i>Note</i>		<i>Note</i>		<i>Note</i>			
ACTIF								
Dépôts à vue et à terme	60 360,4		29 167,8		241 379,5	5,12	330 907,7	262 239,8
Comptes débiteurs								
Contributions mises en recouvrement à recevoir des États Membres	115 035,3		tableau 1				115 035,3	118 945,7
Provision pour retards dans le recouvrement des contributions	(109 969,2)		tableau 1				(109 969,2)	(114 052,2)
Montant net des contributions mises en recouvrement à recevoir	5 066,1						5 066,1	4 893,5
Contributions volontaires à recevoir								
Autres contributions à recevoir	34,3		tableau 2		2 323,0		2 357,3	5 087,3
Soldes des comptes interfonds					451,4		451,4	5 970,7
Divers	4 460,0	3,9	10 434,3	4,6	1 155,8	5,6	16 050,1	17 747,3
Autres éléments d'actif	532,7	3,10	15,3		5 336,2	5,7	5 884,2	7 240,7
TOTAL ACTIF	70 453,5		39 617,4		250 645,9		360 716,8	303 179,3
PASSIF								
Versements ou contributions reçus par anticipation	5 102,8	3,11	97,1		4 537,7	5,8	9 737,6	7 895,0
Engagements non réglés	7 747,2		6 422,6		31 374,5		45 544,3	37 365,5
Comptes créditeurs: soldes des comptes interfonds	377,1		74,3				451,4	5 970,7
Autres comptes créditeurs	16 151,7	3,12	2 661,4		37 860,5	5,9	56 673,6	37 389,8
TOTAL PASSIF	29 378,8		9 255,4		73 772,7		112 406,9	88 621,0
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS								
Réserves opérationnelles			3 030,0	4,7	384,5	5,10	3 414,5	3 448,0
Autres réserves	18 793,6	3,13			2 298,2	5,4	21 091,8	20 096,5
Soldes relatifs aux projets financés par des donateurs					230 483,7		230 483,7	187 833,3
Soldes de la conversion monétaire					(61 742,4)	5,5	(61 742,4)	(51 898,8)
Fonds de roulement	7 423,1	3,14					7 423,1	7 423,1
Excédent (déficit)	14 858,0	3,15	27 332,0		5 449,2	5,11	47 639,2	47 656,2
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	41 074,7		30 362,0		176 873,2		248 309,9	214 558,3
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	70 453,5		39 617,4		250 645,9		360 716,8	303 179,3

État III
ÉTAT CONSOLIDÉ DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE
POUR L'ANNÉE 2008
au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	<i>Total 2008</i>	<i>Total 2006</i>
Exploitation		
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses (État I)	30 441,5	5 217,1
(Augmentation) diminution, contributions à recevoir	4 707,9	989,4
(Augmentation) diminution, contributions volontaires à recevoir	0,0	15 868,9
(Augmentation) diminution, autres contributions à recevoir	3 562,4	(4 735,2)
(Augmentation) diminution, autres comptes débiteurs	1 367,0	(113,3)
(Augmentation) diminution, autres éléments d'actif	(1 350,1)	585,9
Augmentation (diminution), contributions ou versements reçus par anticipation	3 533,2	(1 450,5)
Augmentation (diminution), engagements non réglés	(6 325,0)	(18 047,2)
Augmentation (diminution), comptes créditeurs	12 434,5	7,908.7
À déduire: Intérêts créditeurs	4 227,6	
Ajustements de change	<u>125,0</u>	
Trésorerie, exploitation (montant net)	44 018,8	2,764.4
Placements et financements		
À ajouter: Intérêts créditeurs	4 227,6	
Ajustements de change	<u>(125,0)</u>	
Trésorerie, placements et financements (montant net)	4 352,6	3 459,4
Autres opérations		
Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements	3 817,9	3 515,9
Virements aux réserves (provenant des réserves) et autres ajustements	(9,8)	(10 250,1)
Montants à porter au crédit des États Membres et ajustements au titre d'exercices précédents	<u>(7 783,6)</u>	<u>(2 227,0)</u>
Trésorerie, autres opérations (montant net)	(3 975,5)	(8,961.2)
Augmentation (diminution) du solde de trésorerie (montant net)	44 395,9	(2 737,4)
Solde en début de période	<u>286 511,8</u>	<u>264 977,2</u>
Solde en fin de période (État II)	<u>330 907,7</u>	<u>262 239,8</u>

État IV
FONDS GÉNÉRAL
État des ouvertures de crédit par grand programme pour 2008 au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

<i>Grand programme</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/08</i>	<i>Total dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Organes directeurs	2 383,2	1 822,4	29,9	1 852,3	530,9
Direction exécutive et gestion stratégique	6 872,3	5 739,4	580,8	6 320,2	552,1
Environnement et énergie	10 955,7	8 620,3	209,9	8 830,2	2 125,5
Renforcement des capacités commerciales	8 621,9	7 296,2	348,6	7 644,8	977,1
Réduction de la pauvreté par des activités productives	11 814,6	9 148,5	173,7	9 322,2	2 492,4
Programmes transversaux et cohérence au niveau des pays	14 160,8	10 312,7	3 510,0	13 822,7	338,1
Services d'appui et gestion générale	13 852,7	10 324,5	1 269,8	11 594,3	2 258,4
Coûts indirects	9 859,9	7 790,4	347,4	8 137,8	1 722,1
TOTAL A	78 521,1	61 054,4	6 470,1	67 524,5	10 996,6
<u>Recettes</u>		<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total recettes</u>	<u>(Excédent) Déficit</u>
Programme régional	935,4	268,4		268,4	667,0
Recettes accessoires					
1. Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	1 583,6	1 548,2		1 548,2	35,4
2. Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16		738,2		738,2	(738,2)
TOTAL B	2 519,0	2 554,8		2 554,8	(35,8)
TOTAL A - B	76 002,1	58 499,6	6 470,1	64 969,7	11 032,4

Tableau 1
ÉTAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE
(en euros)
 au 31 décembre 2008

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Afghanistan	0,001	17 980	773	17 980	773	-	-	-
Afrique du Sud	0,403	-	311 565		311 565	-	-	-
Albanie	0,008	-	6 185		353	-	5 832	5 832
Algérie	0,118	-	91 228		8 872	-	82 356	82 356
Allemagne	11,922	-	9 217 080		9 217 080	-	-	-
Angola	0,004	-	3 092		3 092	-	-	-
Arabie saoudite	1,040	100	804 040	100	804 040	-	-	-
Argentine	0,452	8 660 579	349 448	6 387 854		2 272 725	349 448	2 622 173
Arménie	0,003	913 195	2 319	2 319		910 876	2 319	913 195
Autriche	1,233	-	953 252		953 252	-	-	-
Azerbaïdjan	0,007	634 622	5 412	133 061		501 561	5 412	506 973
Bahamas	0,022	10 928	17 009	10 928	17 009	-	-	-
Bahreïn	0,046	101 821	35 563	37 503		64 318	35 563	99 881
Bangladesh	0,010	-	7 731		712	-	7 019	7 019
Barbade	0,013	10 713	10 050	10 713	10 050	-	-	-
Bélarus	0,028	-	21 647		21 647	-	-	-
Belgique	1,532	-	1 184 413		1 184 413	-	-	-
Belize	0,001	1 247	773	269		978	773	1 751
Bénin	0,001	1 735	773	506		1 229	773	2 002
Bhoutan	0,001	-	773		773	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	0,008	27 268	6 185	650		26 618	6 185	32 803
Bosnie-Herzégovine	0,008	-	6 185		6 185	-	-	-
Botswana	0,019	-	14 689		14 689	-	-	-
Brésil	1,218	24 709 168	941 654	1 088 421		23 620 747	941 654	24 562 401
Bulgarie	0,028	-	21 647		21 647	-	-	-
Burkina Faso	0,003	-	2 319		2 319	-	-	-
Burundi	0,001	62 734	773	33		62 701	773	63 474
Cambodge	0,001	-	773		773	-	-	-
Cameroun	0,013	-	10 050		10 050	-	-	-

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Cap-Vert	0,001	99 036	773			99 036	773	99 809
Chili	0,224	447 786	173 178	83 930		363 856	173 178	537 034
Chine	3,707	-	2 865 938		2 865 938	-	-	-
Chypre	0,061	-	47 160		47 160	-	-	-
Colombie	0,146	-	112 875		112 875	-	-	-
Comores	0,001	124 610	773			124 610	773	125 383
Congo	0,001	-	773		773	-	-	-
Costa Rica	0,044	181 618	34 017	4 013		177 605	34 017	211 622
Côte d'Ivoire	0,013	-	10 050		3 219	-	6 831	6 831
Croatie	0,069	-	53 345		53 345	-	-	-
Cuba	0,075	113 458	57 984	19 244		94 214	57 984	152 198
Danemark	1,027	-	793 990		793 990	-	-	-
Djibouti	0,001	87 704	773			87 704	773	88 477
Dominique	0,001	3 094	773	221		2 873	773	3 646
Égypte	0,122	-	94 320		17 031	-	77 289	77 289
El Salvador	0,028	243 048	21 647			243 048	21 647	264 695
Émirats arabes unis	0,420	-	324 708		324 708	-	-	-
Équateur	0,029	14 417	22 420	2 275		12 142	22 420	34 562
Érythrée	0,001	-	773		356	-	417	417
Espagne	4,125	-	3 189 100		3 189 100	-	-	-
Éthiopie	0,004	-	3 092		3 092	-	-	-
ex-République yougoslave de Macédoine	0,007	-	5 412		5 412	-	-	-
Fédération de Russie	1,668	-	1 289 557		1 289 557	-	-	-
Fidji	0,004	8 576	3 092	7 130		1 446	3 092	4 538
Finlande	0,784	-	606 123		606 123	-	-	-
France	8,758	-	6 770 943		6 770 943	-	-	-
Gabon	0,011	38 735	8 504	15 722		23 013	8 504	31 517
Gambie	0,001	77 005	773	12 527		64 478	773	65 251
Géorgie	0,004	1 598 959	3 092			1 598 959	3 092	1 602 051
Ghana	0,006	4 361	4 639	4 361	4 639	-	-	-
Grèce	0,828	-	640 140		640 140	-	-	-
Grenade	0,001	67 191	773	20 773		46 418	773	47 191
Guatemala	0,044	374	34 017	374	33 340	-	677	677
Guinée	0,001	-	773		773	-	-	-

États Membres	Barème des quotes-parts %	Montants crédités ou recouvrés en 2008						Total montants non acquittés
		Contributions dues				Contributions non acquittées		
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Guinée-Bissau	0,001	119 709	773			119 709	773	120 482
Guinée équatoriale	0,003	4 699	2 319	767		3 932	2 319	6 251
Guyana	0,001	-	773		773	-	-	-
Haïti	0,003	-	2 319		2 319	-	-	-
Honduras	0,007	-	5 412		4 550	-	862	862
Hongrie	0,339	-	262 086		262 086	-	-	-
Inde	0,625	200	483 197	200	483 197	-	-	-
Indonésie	0,224	-	173 178		173 178	-	-	-
Iran (République islamique d')	0,250	192 649	193 279	30 651		161 998	193 279	355 277
Iraq	0,021	-	16 235		16 235	-	-	-
Irlande	0,619	-	478 559		478 559	-	-	-
Israël	0,582	-	449 954		449 954	-	-	-
Italie	7,060	-	5 458 194		5 458 194	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	0,086	144 754	66 488	18 461		126 293	66 488	192 781
Jamaïque	0,014	12 902	10 824	373		12 529	10 824	23 353
Japon	22,000	-	17 008 534		17 008 534	-	-	-
Jordanie	0,017	-	13 143		13 143	-	-	-
Kazakhstan	0,040	-	30 925		30 925	-	-	-
Kenya	0,014	263	10 824	263	481	-	10 343	10 343
Kirghizistan	0,001	378 650	773			378 650	773	379 423
Koweït	0,253	174 124	195 598	174 124	195 598	-	-	-
Lesotho	0,001	620	773	277		343	773	1 116
Liban	0,047	27 950	36 336	26 552		1 398	36 336	37 734
Libéria	0,001	90 286	773			90 286	773	91 059
Lituanie	0,043	-	33 244		33 244	-	-	-
Luxembourg	0,118	-	91 228		91 228	-	-	-
Madagascar	0,003	-	2 319		2 319	-	-	-
Malaisie	0,264	-	204 102		204 102	-	-	-
Malawi	0,001	-	773		773	-	-	-
Maldives	0,001	-	773		773	-	-	-
Mali	0,001	4 270	773	507		3 763	773	4 536
Malte	0,024	-	18 555		18 555	-	-	-
Maroc	0,058	-	44 841		44 841	-	-	-
Maurice	0,015	-	11 597		11 597	-	-	-

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Mauritanie	0,001	79 708	773			79 708	773	80 481
Mexique	3,137	2 047 055	2 425 262			2 047 055	2 425 262	4 472 317
Monaco	0,004	-	3 092		3 092	-	-	-
Mongolie	0,001	463	773	463	773	-	-	-
Monténégro	0,001		773		773			
Mozambique	0,001	467	773	268		199	773	972
Myanmar	0,007	21 850	5 412	502		21 348	5 412	26 760
Namibie	0,008	-	6 185		6 185	-	-	-
Népal	0,004	16 368	3 092	400		15 968	3 092	19 060
Nicaragua	0,003	137 564	2 319			137 564	2 319	139 883
Niger	0,001	99 071	773			99 071	773	99 844
Nigéria	0,067	88 671	51 799	7 533		81 138	51 799	132 937
Norvège	1,087	-	840 377		840 377	-	-	-
Nouvelle-Zélande	0,356	-	275 230		275 230	-	-	-
Oman	0,101	-	78 085		78 085	-	-	-
Ouganda	0,004	-	3 092		932	-	2 160	2 160
Ouzbékistan	0,011	478 996	8 504	9 172		469 824	8 504	478 328
Pakistan	0,082	58 322	63 395	58 263		59	63 395	63 454
Panama	0,032	34 935	24 740	17 841		17 094	24 740	41 834
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,003	22 030	2 319	310		21 720	2 319	24 039
Paraguay	0,007	24 641	5 412	24 641	5 412	-	-	-
Pays-Bas	2,603	-	2 012 419		2 012 419	-	-	-
Pérou	0,108	108 867	83 496	29 755		79 112	83 496	162 608
Philippines	0,108	43 059	83 496	43 059	83 496	-	-	-
Pologne	0,696	-	538 089		538 089	-	-	-
Portugal	0,732	-	565 921		565 921	-	-	-
Qatar	0,118	-	91 228		91 228	-	-	-
République arabe syrienne	0,022	-	17 009		17 009	-	-	-
République centrafricaine	0,001	114 399	773			114 399	773	115 172
République de Corée	3,020	-	2 334 808		2 334 808	-	-	-
République de Moldova	0,001	789 656	773	88 521		701 135	773	701 908
République démocratique du Congo	0,004	135 815	3 092			135 815	3 092	138 907
République démocratique populaire lao	0,001	-	773		275	-	498	498

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
République dominicaine	0,033	473 869	25 513			473 869	25 513	499 382
République populaire démocratique de Corée	0,010	-	7 731		2 466	-	5 265	5 265
République tchèque	0,391	-	302 289		302 289	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	0,008	5 959	6 185	572		5 387	6 185	11 572
Roumanie	0,097	-	74 992		74 992	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9,232	-	7 137 400		7 137 400	-	-	-
Rwanda	0,001	-	773		268	-	505	505
Sainte-Lucie	0,001	-	773		505	-	268	268
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	467	773	268		199	773	972
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	113 869	773			113 869	773	114 642
Sao Tomé-et-Principe	0,001	124 610	773			124 610	773	125 383
Sénégal	0,006	4 830	4 639	664		4 166	4 639	8 805
Serbie	0,029	-	22 420		22 420	-	-	-
Seychelles	0,003	54 350	2 319	33		54 317	2 319	56 636
Sierra Leone	0,001	622	773	268		354	773	1 127
Slovaquie	0,088	-	68 034		68 034	-	-	-
Slovénie	0,133	-	102 824		102 824	-	-	-
Somalie	0,001	137 577	773			137 577	773	138 350
Soudan	0,010	20 907	7 731	20 907	7 731	-	-	-
Sri Lanka	0,022	-	17 009		17 009	-	-	-
Suède	1,489	-	1 151 169		1 151 169	-	-	-
Suisse	1,690	-	1 306 565		1 306 565	-	-	-
Suriname	0,001	46 879	773	46 587		292	773	1 065
Swaziland	0,003	-	2 319		2 319	-	-	-
Tadjikistan	0,001	147 233	773	865		146 368	773	147 141
Tchad	0,001	87 704	773			87 704	773	88 477
Thaïlande	0,259	-	200 237		200 237	-	-	-
Timor-Leste	0,001	-	773		49	-	724	724
Togo	0,001	57 959	773	806		57 153	773	57 926
Tonga	0,001	70	773	70	773	-	-	-
Trinité-et-Tobago	0,038	-	29 378		29 378	-	-	-
Tunisie	0,043	7 409	33 244	7 409	32 694	-	550	550
Turkménistan	0,008	171 912	6 185			171 912	6 185	178 097

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
Turquie	0,530	-	409 751		409 751	-	-	-
Ukraine	0,063	2 916 057	48 706	1 020 725		1 895 332	48 706	1 944 038
Uruguay	0,038	52 620	29 378	52 620	29 378	-	-	-
Vanuatu	0,001	81 265	773			81 265	773	82 038
Venezuela (République bolivarienne du)	0,278	5 802	214 926	5 802	214 926	-	-	-
Viet Nam	0,033	-	25 513		25 513	-	-	-
Yémen	0,010	6 279	7 731	6 279	7 731	-	-	-
Zambie	0,001	4 369	773	4 369	773	-	-	-
Zimbabwe	0,011	6 988	8 504	695		6 293	8 504	14 797
Total partiel:	100	48 244 681	77 311 519	9 562 749	72 338 264	38 681 932	4 973 255	43 655 187
ANCIENS ÉTATS MEMBRES:								
États-Unis d'Amérique		69 155 281	-	82 293	-	69 072 988	-	69 072 988
ex-Yougoslavie		2 081 599	-	-	-	2 081 599	-	2 081 599
Subtotal:		71 236 880	-	82 293	-	71 154 587	-	71 154 587
NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES:								
Comores		12 968	-			12 968	-	12 968
Djibouti		8 780	-			8 780	-	8 780
El Salvador		17 250	-			17 250	-	17 250
Libéria		18 613	-			18 613	-	18 613
Samoa			773				773	773
Sao Tomé-et-Principe		12 968	-			12 968	-	12 968
Tchad		9 802	-			9 802	-	9 802
Turkménistan		52 332	-			52 332	-	52 332
Total partiel:		132 713	773			132 713	773	133 486
TOTAL		119 614 274	77 312 292	9 645 042	72 338 264	109 969 232	4 974 028	114 943 260
1986		44 138		-		44 138		44 138
1987		46 734		-		46 734		46 734
1988		72 721		-		72 721		72 721
1989		91 479		-		91 479		91 479
1990		496 067		-		496 067		496 067
1991		625 832		-		625 832		625 832
1992		727 324		2 945		724 379		724 379

États Membres	Barème des quotes-parts %	Contributions dues		Montants crédités ou recouvrés en 2008		Contributions non acquittées		Total montants non acquittés
		Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	Exercice antérieur	Exercice en cours	
1993		828 341		13 462		814 879		814 879
1994		7 505 222		185 312		7 319 910		7 319 910
1995		36 182 163		1 156 578		35 025 585		35 025 585
1996		33 290 836		77 214		33 213 622		33 213 622
1997		3 278 850		108 597		3 170 253		3 170 253
1998		3 523 598		938 742		2 584 856		2 584 856
1999		3 929 794		410 209		3 519 585		3 519 585
2000		2 799 730		1 054 980		1 744 750		1 744 750
2001		2 799 730		1 054 980		1 744 750		1 744 750
2002		3 120 982		1 066 514		2 054 468	-	2 054 468
2003		3 387 061		1 054 953		2 332 108	-	2 332 108
2004		3 588 190		1 003 729		2 584 461	-	2 584 461
2005		3 637 446		859 776		2 777 670		2 777 670
2006		3 352 847		168 532		3 184 315	-	3 184 315
2007		6 285 189		488 519		5 796 670		5 796 670
2008			77 312 292		72 338 264		4 974 028	4 974 028
TOTAL		119 614 274	77 312 292	9 645 042	72 338 264	109 969 232	4 974 028	114 943 260
Prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité (GC.11/Dec.15) – voir tableau 1.1 pour des informations détaillées								
		128 913		36 860		92 053		92 053
GRAND TOTAL		119 743 187	77 312 292	9 681 902	72 338 264	110 061 285	4 974 028	115 035 313

Tableau 1.1
PRÉVISIONS ADDITIONNELLES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005
CONCERNANT LE RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ
(GC.11/Dec.15)
État au 31 décembre 2008 (en euros)

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,00100	Afghanistan	26	26	-
0,58001	Afrique du Sud	14 994	14 994	-
0,00426	Albanie	110	110	-
0,09951	Algérie	2 572	2 572	-
13,88754	Allemagne	359 015	359 015	-
0,00284	Angola	73	73	-
0,78756	Arabie saoudite	20 360	20 360	-
1,37752	Argentine	35 611	35 611	-
0,00284	Arménie	73		73
1,34625	Autriche	34 802	34 802	-
0,00569	Azerbaïdjan	147	147	-
0,01706	Bahamas	441	441	-
0,02559	Bahreïn	662	662	-
0,01000	Bangladesh	259	259	-
0,01279	Barbade	331	331	-
0,02701	Bélarus	698	698	-
1,60498	Belgique	41 491	41 491	-
0,00100	Belize	26	26	-
0,00284	Bénin	73	73	-
0,00100	Bhoutan	26	26	-
0,01137	Bolivie (État plurinational de)	294	294	-
0,00569	Bosnie-Herzégovine	147	147	-
0,01422	Botswana	368	368	-
3,39761	Brésil	87 833		87 833
0,01848	Bulgarie	478	478	-
0,00284	Burkina Faso	73	73	-
0,00100	Burundi	26		26
0,00284	Cambodge	73	73	-
0,01279	Cameroun	331	331	-
0,00100	Cap-Vert	26		26
0,30138	Chili	7 791	7 791	-
2,17788	Chine	56 301	56 301	-
0,05402	Chypre	1 397	1 397	-
0,28574	Colombie	7 387	7 387	-
0,00100	Comores	26		26
0,00100	Congo	26	26	-
0,02843	Costa Rica	735		735
0,01279	Côte d'Ivoire	331	331	-
0,05544	Croatie	1 433	1 433	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,04265	Cuba	1 103	1 103	-
1,06477	Danemark	27 526	27 526	-
0,00100	Djibouti	26		26
0,00100	Dominique	26		26
0,11515	Égypte	2 977	2 977	-
0,02559	El Salvador	662		662
0,28716	Émirats arabes unis	7 424	7 424	-
0,03554	Équateur	919	919	-
0,00100	Érythrée	26	26	-
3,58064	Espagne	92 565	92 565	-
0,00569	Éthiopie	147	147	-
0,00853	ex-République yougoslave de Macédoine	221	221	-
1,70591	Fédération de Russie	44 100	44 100	-
0,00569	Fidji	147	147	-
0,74207	Finlande	19 184	19 184	-
9,19202	France	237 628	237 628	-
0,01990	Gabon	514	514	-
0,00100	Gambie	26		26
0,00711	Géorgie	184		184
0,00711	Ghana	184	184	-
0,76624	Grèce	19 809	19 809	-
0,00100	Grenade	26		26
0,03838	Guatemala	992	992	-
0,00426	Guinée	110	110	-
0,00100	Guinée équatoriale	26	26	-
0,00100	Guinée-Bissau	26		26
0,00100	Guyana	26	26	-
0,00284	Haïti	73	73	-
0,00711	Honduras	184	184	-
0,17059	Hongrie	4 410	4 410	-
0,48476	Inde	12 532	12 532	-
0,28432	Indonésie	7 350	7 350	-
0,38667	Iran (République islamique d')	9 996	9 996	-
0,19334	Iraq	4 998	4 998	-
0,41795	Irlande	10 805	10 805	-
0,58996	Israël	15 251	15 251	-
7,20001	Italie	186 131	186 131	-
0,09525	Jamahiriya arabe libyenne	2 462	2 462	-
0,00569	Jamaïque	147	147	-
22,00000	Japon	568 735	568 735	-
0,01137	Jordanie	294	294	-
0,03980	Kazakhstan	1 029	1 029	-
0,01137	Kenya	294	294	-
0,00100	Kirghizistan	26		26
0,20897	Koweït	5 402	5 402	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,00100	Lesotho	26	26	-
0,01706	Liban	441	441	-
0,00100	Libéria	26		26
0,02417	Lituanie	625	625	-
0,11373	Luxembourg	2 940	2 940	-
0,00426	Madagascar	110	110	-
0,33407	Malaisie	8 636	8 636	-
0,00284	Malawi	73	73	-
0,00100	Maldives	26	26	-
0,00284	Mali	73	73	-
0,02132	Malte	551	551	-
0,06255	Maroc	1 617	1 617	-
0,01564	Maurice	404	404	-
0,00100	Mauritanie	26		26
1,54385	Mexique	39 911	39 911	-
0,00569	Monaco	147	147	-
0,00100	Mongolie	26	26	-
0,00100	Mozambique	26	26	-
0,01000	Myanmar	259	259	-
0,00995	Namibie	257	257	-
0,00569	Népal	147		147
0,00100	Nicaragua	26		26
0,00100	Niger	26		26
0,09667	Nigéria	2 499	2 499	-
0,91835	Norvège	23 741	23 741	-
0,34260	Nouvelle-Zélande	8 857	8 857	-
0,08672	Oman	2 242	2 242	-
0,00711	Ouganda	184	184	-
0,01564	Ouzbékistan	404		404
0,08672	Pakistan	2 242	2 242	-
0,02559	Panama	662	662	-
0,00853	Papouasie-Nouvelle-Guinée	221		221
0,02275	Paraguay	588	588	-
2,47073	Pays-Bas	63 872	63 872	-
0,16775	Pérou	4 337	4 337	-
0,14216	Philippines	3 675	3 675	-
0,53736	Pologne	13 892	13 892	-
0,65678	Portugal	16 979	16 979	-
0,04833	Qatar	1 249	1 249	-
0,11373	République arabe syrienne	2 940	2 940	-
0,00100	République centrafricaine	26		26
2,63137	République de Corée	68 025	68 025	-
0,00284	République de Moldova	73		73
0,00569	République démocratique du Congo	147		147
0,00100	République démocratique populaire lao	26	26	-

<i>Barème des quotes-parts (2004) (%)</i>	<i>État Membre</i>	<i>Contributions dues</i>	<i>Montant crédité</i>	<i>Montant non acquitté</i>
0,03270	République dominicaine	845		845
0,01279	République populaire démocratique de Corée	331	331	-
0,28858	République tchèque	7 460	7 460	-
0,00569	République-Unie de Tanzanie	147	147	-
0,08245	Roumanie	2 131	2 131	-
7,86994	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	203 450	203 450	-
0,00100	Rwanda	26	26	-
0,00284	Sainte-Lucie	73	73	-
0,00100	Saint-Kitts-et-Nevis	26	26	-
0,00100	Saint-Vincent-et-les Grenadines	26		26
0,00100	Sao Tomé-et-Principe	26		26
0,00711	Sénégal	184	184	-
0,02843	Serbie	735	735	-
0,00284	Seychelles	73		73
0,00100	Sierra Leone	26	26	-
0,06113	Slovaquie	1 580	1 580	-
0,11515	Slovénie	2 977	2 977	-
0,00100	Somalie	26		26
0,00853	Soudan	221	221	-
0,02275	Sri Lanka	588	588	-
1,45962	Suède	37 734	37 734	-
1,81111	Suisse	46 820	46 820	-
0,00284	Suriname	73	73	-
0,00284	Swaziland	73	73	-
0,00100	Tadjikistan	26		26
0,00100	Tchad	26		26
0,41795	Thaïlande	10 805	10 805	-
0,00100	Timor-Leste	26	26	-
0,00100	Togo	26		26
0,00100	Tonga	26	26	-
0,02275	Trinité-et-Tobago	588	588	-
0,04265	Tunisie	1 103	1 103	-
0,00426	Turkménistan	110		110
0,62550	Turquie	16 170	16 170	-
0,07534	Ukraine	1 948	1 948	-
0,11373	Uruguay	2 940	2 940	-
0,00100	Vanuatu	26		26
0,29569	Venezuela (République bolivarienne du)	7 644	7 644	-
0,02275	Viet Nam	588	588	-
0,00853	Yémen	221	221	-
0,00284	Zambie	73	73	-
0,01137	Zimbabwe	294	294	-
100,00000	TOTAL	2 585 160	2 493 107	92 053

Tableau 2
ÉTAT DES AVANCES AU FONDS DE ROULEMENT
au 31 décembre 2008
(en euros)

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2007</i>	<i>Ajustements opérés en 2008</i>	<i>Montants recouvrés en 2008</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Afghanistan	0,001	74	223	(149)	-	-
Afrique du Sud	0,403	29 915	31 548	(1 633)	-	-
Albanie	0,008	594	520	74	-	-
Algérie	0,118	8 759	8 240	519	-	-
Allemagne	11,922	884 974	935 673	(50 699)	-	-
Angola	0,004	297	74	-	223	-
Arabie saoudite	1,040	77 201	77 052	-	149	-
Argentine	0,452	33 552	103 254	(69 702)	-	-
Arménie	0,003	223	223	-	-	-
Autriche	1,233	91 526	92 788	(1 262)	-	-
Azerbaïdjan	0,007	520	520	-	-	-
Bahamas	0,022	1 633	1 410	-	223	-
Bahreïn	0,046	3 415	3 207	-	208	-
Bangladesh	0,010	742	742	-	-	-
Barbade	0,013	965	1 113	(148)	-	-
Bélarus	0,028	2 078	1 930	148	-	-
Belgique	1,532	113 721	115 503	(1 782)	-	-
Belize	0,001	74	74	-	-	-
Bénin	0,001	74	223	(149)	-	-
Bhoutan	0,001	74	74	-	-	-
Bolivie (État plurinational de)	0,008	594	965	(371)	-	-
Bosnie-Herzégovine	0,008	594	297	-	297	-
Botswana	0,019	1 410	1 262	-	148	-
Brésil	1,218	90 413	164 495	(74 082)	-	-
Bulgarie	0,028	2 078	1 856	-	222	-
Burkina Faso	0,003	223	223	-	-	-
Burundi	0,001	74	74	-	-	-
Cambodge	0,001	74	223	(149)	-	-
Cameroun	0,013	965	891	74	-	-
Cap-Vert	0,001	74	74	-	-	-
Chili	0,224	16 628	24 051	(7 423)	-	-
Chine	3,707	275 172	221 727	53 445	-	-
Chypre	0,061	4 528	4 231	-	297	-
Colombie	0,146	10 838	16 776	(5 938)	-	-
Comores	0,001	74	74	-	-	-
Congo	0,001	74	74	-	-	-
Costa Rica	0,044	3 266	3 266	-	-	-
Côte d'Ivoire	0,013	965	1 113	(148)	-	-
Croatie	0,069	5 122	4 008	-	1 114	-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2007</i>	<i>Ajustements opérés en 2008</i>	<i>Montants recouvrés en 2008</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Cuba	0,075	5 567	4 677	-	890	-
Danemark	1,027	76 235	77 571	(1 336)	-	-
Djibouti	0,001	74	74	-	-	-
Dominique	0,001	74	74	-	-	-
Égypte	0,122	9 056	12 990	(3 934)	-	-
El Salvador	0,028	2 078	153	-	-	1 925
Émirats arabes unis	0,420	31 177	25 387	5 790	-	-
Équateur	0,029	2 153	2 078	75	-	-
Érythrée	0,001	74	74	-	-	-
Espagne	4,125	306 200	272 203	-	33 997	-
Éthiopie	0,004	297	445	(148)	-	-
ex-République yougoslave de Macédoine	0,007	520	668	(148)	-	-
Fédération de Russie	1,668	123 816	118 843	-	4 973	-
Fidji	0,004	297	445	(148)	-	-
Finlande	0,784	58 197	57 603	-	594	-
France	8,758	650 109	651 371	(1 262)	-	-
Gabon	0,011	817	965	(148)	-	-
Gambie	0,001	74	74	-	-	-
Géorgie	0,004	297	297	-	-	-
Ghana	0,006	445	445	-	-	-
Grèce	0,828	61 463	57 232	-	4 231	-
Grenade	0,001	74	74	-	-	-
Guatemala	0,044	3 266	3 266	-	-	-
Guinée	0,001	74	297	(223)	-	-
Guinée-Bissau	0,001	74	74	-	-	-
Guinée équatoriale	0,003	223	223	-	-	-
Guyana	0,001	74	74	-	-	-
Haïti	0,003	223	297	(74)	-	-
Honduras	0,007	520	520	-	-	-
Hongrie	0,339	25 164	13 584	-	11 580	-
Inde	0,625	46 394	45 503	-	891	-
Indonésie	0,224	16 628	15 366	-	1 262	-
Iran (République islamique d')	0,250	18 558	16 925	1 633	-	-
Iraq	0,021	1 559	1 707	(148)	-	-
Irlande	0,619	45 949	37 783	-	8 166	-
Israël	0,582	43 202	50 477	(7 275)	-	-
Italie	7,060	524 066	527 704	(3 638)	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	0,086	6 384	14 252	(7 868)	-	-
Jamaïque	0,014	1 039	891	148	-	-
Japon	22,000	1 633 067	1 633 067	-	-	-
Jordanie	0,017	1 262	1 188	74	-	-
Kazakhstan	0,040	2 969	2 672	297	-	-
Kenya	0,014	1 039	965	74	-	-
Kirghizistan	0,001	74	74	-	-	-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2007</i>	<i>Ajustements opérés en 2008</i>	<i>Montants recouvrés en 2008</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Koweït	0,253	18 780	17 518	1 262	-	-
Lesotho	0,001	74	74	-	-	-
Liban	0,047	3 489	2 598	-	891	-
Libéria	0,001	74	74	-	-	-
Lituanie	0,043	3 192	2 598	594	-	-
Luxembourg	0,118	8 759	8 314	-	445	-
Madagascar	0,003	223	297	(74)	-	-
Malaisie	0,264	19 597	21 898	(2 301)	-	-
Malawi	0,001	74	74	-	-	-
Maldives	0,001	74	74	-	-	-
Mali	0,001	74	223	(149)	-	-
Malte	0,024	1 782	1 485	-	297	-
Maroc	0,058	4 305	5 048	(743)	-	-
Maurice	0,015	1 113	1 188	(75)	-	-
Mauritanie	0,001	74	74	-	-	-
Mexique	3,137	232 860	203 391	-	-	29 469
Monaco	0,004	297	297	-	-	-
Mongolie	0,001	74	74	-	-	-
Monténégro	0,001	74	74	-	-	-
Mozambique	0,001	74	74	-	-	-
Myanmar	0,007	520	742	(222)	-	-
Namibie	0,008	594	668	(74)	-	-
Népal	0,004	297	445	(148)	-	-
Nicaragua	0,003	223	74	-	-	149
Niger	0,001	74	74	-	-	-
Nigéria	0,067	4 973	4 528	445	-	-
Norvège	1,087	80 688	73 340	7 348	-	-
Nouvelle-Zélande	0,356	26 426	23 902	2 524	-	-
Oman	0,101	7 497	7 571	(74)	-	-
Ouganda	0,004	297	668	(371)	-	-
Ouzbékistan	0,011	817	1 485	(668)	-	-
Pakistan	0,082	6 087	5 938	149	-	-
Panama	0,032	2 375	2 078	-	297	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,003	223	297	(74)	-	-
Paraguay	0,007	520	1 262	(742)	-	-
Pays-Bas	2,603	193 221	182 533	10 688	-	-
Pérou	0,108	8 017	9 947	(1 930)	-	-
Philippines	0,108	8 017	10 244	(2 227)	-	-
Pologne	0,696	51 664	49 809	-	1 855	-
Portugal	0,732	54 337	50 774	-	3 563	-
Qatar	0,118	8 759	6 903	1 856	-	-
République arabe syrienne	0,022	1 633	4 083	(2 450)	-	-
République centrafricaine	0,001	74	74	-	-	-
République de Corée	3,020	224 176	193 965	30 211	-	-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2007</i>	<i>Ajustements opérés en 2008</i>	<i>Montants recouvrés en 2008</i>	<i>Montants non acquittés</i>
République de Moldova	0,001	74	74	-	-	-
République démocratique du Congo	0,004	297	297	-	-	-
République démocratique populaire lao	0,001	74	74	-	-	-
République dominicaine	0,033	2 450	325	-	-	2 125
République populaire démocratique de Corée	0,010	742	1 113	(371)	-	-
République tchèque	0,391	29 024	19 745	-	9 279	-
République-Unie de Tanzanie	0,008	594	668	(74)	-	-
Roumanie	0,097	7 200	6 458	-	742	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9,232	685 294	661 837	-	23 457	-
Rwanda	0,001	74	74	-	-	-
Sainte-Lucie	0,001	74	223	(149)	-	-
Saint-Kitts-et-Nevis	0,001	74	74	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,001	74	74	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	0,001	74	74	-	-	-
Sénégal	0,006	445	520	(75)	-	-
Serbie	0,029	2 153	2 078	75	-	-
Seychelles	0,003	223	214	9	-	-
Sierra Leone	0,001	74	74	-	-	-
Slovaquie	0,088	6 532	5 493	-	1 039	-
Slovénie	0,133	9 873	8 833	-	1 040	-
Somalie	0,001	74	74	-	-	-
Soudan	0,010	742	742	-	-	-
Sri Lanka	0,022	1 633	1 856	(223)	-	-
Suède	1,489	110 529	107 783	2 746	-	-
Suisse	1,690	125 449	129 310	(3 861)	-	-
Suriname	0,001	74	74	-	-	-
Swaziland	0,003	223	223	-	-	-
Tadjikistan	0,001	74	74	-	-	-
Tchad	0,001	74	74	-	-	-
Thaïlande	0,259	19 226	22 566	(3 340)	-	-
Timor-Leste	0,001	74	74	-	-	-
Togo	0,001	74	74	-	-	-
Tonga	0,001	74	74	-	-	-
Trinité-et-Tobago	0,038	2 821	2 375	446	-	-
Tunisie	0,043	3 192	3 489	(297)	-	-
Turkménistan	0,008	594	56	-	-	538
Turquie	0,530	39 342	40 159	(817)	-	-
Ukraine	0,063	4 677	4 231	446	-	-
Uruguay	0,038	2 821	5 196	(2 375)	-	-
Vanuatu	0,001	74	74	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	0,278	20 636	18 483	2 153	-	-
Viet Nam	0,033	2 450	2 301	149	-	-

<i>État Membre</i>	<i>Barème des quotes-parts (%)</i>	<i>Montant de l'avance</i>	<i>Montants recouvrés de 1986 à 2007</i>	<i>Ajustements opérés en 2008</i>	<i>Montants recouvrés en 2008</i>	<i>Montants non acquittés</i>
Yémen	0,010	742	668	-	74	-
Zambie	0,001	74	223	(149)	-	-
Zimbabwe	0,011	817	742	75	-	-
Total partiel	100,000	7 423 030	7 416 891	(140 511)	112 444	34 206
<i>Nouvel État Membre</i>						
Samoa	0,001	74			-	74
TOTAL	100,001	7 423 104	7 416 891	(140 511)	112 444	34 280

Tableau 3
FONDS GÉNÉRAL
État des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2008
(en milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/08</i>	<i>Total, dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Traitements et dépenses communes de personnel	53 324,2	43 272,4	1 191,5	44 463,9	8 860,3
Voyages autorisés	1 771,0	1 243,7	275,1	1 518,8	252,2
Dépenses de fonctionnement	13 578,0	9 546,0	3 661,5	13 207,5	370,5
Technologies de l'information et des communications	2 826,0	892,1	1 342,0	2 234,1	591,9
Programme ordinaire de coopération technique et activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique	7 022,0	6 100,2	0,0	6 100,2	921,8
TOTAL A	78 521,1	61 054,4	6 470,1	67 524,5	10 996,6
		<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total recettes</u>	<u>Déficit</u>
Programme régional	935,4	268,4		268,4	667,0
Recettes accessoires					
1. Prévues dans la décision GC.12/Dec.16	1 583,6	1 548,2		1 548,2	35,4
2. Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16		738,2		738,2	(738,2)
TOTAL B	2 519,0	2 554,8		2 554,8	(35,8)
TOTAL A - B	76 002,1	58 499,6	6 470,1	64 969,7	11 032,4

Tableau 4
AUTRES FONDS DU SIÈGE – SERVICES DES BÂTIMENTS
État des ouvertures de crédit par principal objet de dépense pour 2008
(en milliers d'euros)

<i>Principal objet de dépense</i>	<i>Montant initial des crédits ouverts</i>	<i>Virements</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts</i>	<i>Décaissements en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31/12/08</i>	<i>Total, dépenses</i>	<i>Solde des crédits ouverts</i>
Dépenses de personnel	8 470,3	0,0	8 470,3	6 271,3	35,0	6 306,3	2 164,0
Voyages autorisés	7,8	0,0	7,8	0,0	0,0	0,0	7,8
Dépenses de fonctionnement	19 770,7	0,0	19 770,7	8 149,2	5 794,0	13 943,2	5 827,5
Technologies de l'information et des communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Programme ordinaire de coopération technique et activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL A	28 248,8	0,0	28 248,8	14 420,5	5 829,0	20 249,5	7 999,3
			<u>Recettes prévues</u>	<u>Recettes effectives</u>	<u>Recettes à recevoir</u>	<u>Total recettes</u>	<u>Déficit/ (Excédent)</u>
Gestion commune des bâtiments	27 228,7	0,0	27 228,7	19 892,8	535,9	20 428,7	6 800,0
Gestion conjointe des bâtiments	1 020,1	0,0	1 020,1	353,2	219,3	572,5	447,6
TOTAL B	28 248,8	0,0	28 248,8	20 246,0	755,2	21 001,2	7 247,6
<u>Recettes accessoires</u>							
Non prévues dans la décision GC.12/Dec.16	0,0	0,0	0,0	888,1	3,0	891,1	-891,1
TOTAL C	0,0	0,0	0,0	888,1	3,0	891,1	-891,1
TOTAL A - B - C	0,0	0,0	0,0	-6 713,6	5 070,8	-1 642,8	1 642,8
<u>Solde cumulatif – Compte spécial pour le Service des bâtiments</u>							
Excédent des recettes sur les dépenses pour 2008 (comme ci-dessus)							1 642,80
Économies découlant de l'annulation d'engagements							91,60
Solde inutilisé au 1 ^{er} janvier 2008							19 979,80
Solde cumulatif au 31 décembre 2008							21 714,20

II. Notes relatives aux états financiers

Note 1: Objectifs et activités de l'ONUDI

1.1 L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est une institution spécialisée des Nations Unies qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des personnes et de favoriser la prospérité dans le monde en proposant des solutions sur mesure pour le développement industriel durable des pays en développement et des pays à économie en transition.

1.2 L'ONUDI oriente ses activités de coopération technique autour de trois domaines thématiques prioritaires – atténuation de la pauvreté grâce à des activités productives, renforcement des capacités commerciales, et environnement et énergie. En outre, elle s'engage dans un certain nombre d'activités transversales, en particulier pour promouvoir la coopération Sud-Sud en vue du développement industriel, favoriser des partenariats avec les institutions financières internationales et des organismes du secteur privé, soutenir des programmes spéciaux pour les pays les moins avancés, et promouvoir la recherche industrielle stratégique et les services statistiques.

1.3 L'avantage comparatif clef de l'ONUDI est sa faculté unique de proposer des ensembles complets et intégrés de services, combinant ses activités opérationnelles avec sa fonction d'analyse, sa fonction normative et sa fonction de forum. Ces services sont les suivants: stratégies industrielles et environnement économique; promotion des investissements et de la technologie; développement de groupes de petites et moyennes entreprises (PME) et chaînes de valeur agricole; développement d'un esprit d'entreprise chez les populations rurales, les femmes et les jeunes; sécurité humaine et réadaptation dans les situations de sortie de crise; capacités industrielles axées sur la compétitivité commerciale; infrastructure relative à la qualité et au respect des normes; responsabilité sociale des entreprises en vue de l'intégration des marchés; production industrielle à utilisation rationnelle des ressources et à faible émission de carbone; énergies renouvelables à des fins productives et renforcement des capacités pour la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement. L'ONUDI s'emploie résolument à maintenir des normes d'excellence pour l'exécution de ces programmes.

Note 2: Récapitulation des principes comptables essentiels

Mode de présentation

2.1 Les comptes de l'ONUDI sont tenus conformément au chapitre X du Règlement financier, adopté par la Conférence générale, aux règles de gestion financière formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives ainsi qu'aux principes comptables généralement acceptés. L'Organisation suit les normes comptables du système des Nations Unies approuvées par le Comité de haut niveau sur la gestion au nom du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) à sa septième session et appelées de ses vœux par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/216. Les états financiers, dont les présentes notes font partie intégrante, sont présentés conformément à ces normes.

2.2 Les états financiers de l'ONUDI sont établis selon la méthode du coût historique et les chiffres n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'évolution des prix des biens et des services.

2.3 Conformément à l'article 10.5 du Règlement financier, les états financiers de l'ONUDI sont libellés en euros. Toutefois, les comptes et la comptabilité peuvent être libellés dans toute autre monnaie si le Directeur général le juge nécessaire. Ainsi, les comptes des activités de coopération technique sont tenus en euros et en dollars, selon la monnaie dans laquelle les fonds ont été reçus du donateur ou, dans certains cas, selon la monnaie dans laquelle le projet est exécuté.

2.4 Les comptes de l'ONUDI sont tenus selon la méthode de la "comptabilité par fonds". Des fonds séparés à des fins générales ou spéciales peuvent être établis par la Conférence générale ou le Directeur général. Chaque fonds est considéré comme une entité financière et comptable distincte, ayant une comptabilité propre à partie double dont les comptes s'équilibrent.

2.5 L'exercice budgétaire de l'Organisation est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives.

2.6 Les recettes et les dépenses ainsi que les éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagements, sauf dans les cas expressément indiqués ci-dessous.

Conversion monétaire

2.7 Les transactions effectuées dans d'autres monnaies sont comptabilisées en euros pour tous les fonds et en dollars pour les activités de coopération technique extrabudgétaires libellées en dollars par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date réputée de la transaction. Les éléments de l'actif et du passif, ainsi que les réserves et les soldes inutilisés dans d'autres monnaies sont convertis par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date d'établissement de l'état.

2.8 Les gains et pertes de change découlant de transactions et de la réévaluation des éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés sous "autres recettes" dans l'État I, sous réserve de la note 2.9 iii) ci-dessous.

2.9 Pour l'établissement des états financiers consolidés de l'Organisation, les comptes des activités de coopération technique tenus en dollars sont convertis en euros conformément aux pratiques comptables généralement acceptées, à savoir:

- i) Le montant des recettes, des dépenses, des variations des réserves et des soldes inutilisés non libellés en euros est indiqué dans son équivalent en euros à la date réputée de la transaction par application du taux de change opérationnel de l'ONU à cette date;
- ii) Les éléments de l'actif et du passif ainsi que les réserves et les soldes inutilisés au 31 décembre 2008 non libellés en euros sont convertis en équivalent-euros par application du taux de change opérationnel de l'ONU à cette même date;
- iii) Tous les gains ou pertes de change sont considérés comme un élément des réserves et des fonds inutilisés dans les États I et II, où ils figurent dans un compte séparé appelé "conversion monétaire".

Comptabilisation des recettes

2.10 Les contributions au budget ordinaire sont comptabilisées comme des recettes sur la base des contributions des États Membres mises en recouvrement qui ont été approuvées par la Conférence générale pour l'exercice budgétaire.

2.11 Les contributions volontaires d'États et d'autres donateurs au budget ordinaire et aux activités de coopération technique sont comptabilisées comme des recettes dès réception des espèces ou quasi-espèces correspondantes.

2.12 Les contributions reçues en nature ne sont pas comptabilisées mais leur valeur est indiquée dans les notes relatives aux états financiers. Lorsque c'est nécessaire, les montants sont estimés localement sur la base d'une juste valeur commerciale dans des conditions de pleine concurrence, et les montants en devises étrangères sont convertis par application d'un taux de change opérationnel moyen annuel de l'ONU.

2.13 Les fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations représentant des recettes du PNUD et les fonds d'affectation spéciale du PNUD sont les mêmes que ceux indiqués pour les dépenses totales conformément aux procédures du PNUD, selon lesquelles les allocations doivent être ajustées pour correspondre aux dépenses effectives.

2.14 Les recettes provenant d'activités génératrices de produits, à savoir les ventes de publications et le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR), sont comptabilisées sur la base de la comptabilité de caisse. De plus, pour le COMFAR, les recettes sont comptabilisées dès confirmation de la réception des fonds dans un lieu hors Siège (comme pour les bureaux de pays du PNUD).

2.15 Les recettes provenant de l'exploitation des services communs dans le cadre du Service des bâtiments sont comptabilisées au moment de l'émission des factures aux organisations sises au Centre international de Vienne (CIV). En fin d'année, les recettes à recevoir pour les dépenses de personnel du Service des bâtiments sont enregistrées en attendant l'émission des factures.

2.16 Pour le budget ordinaire, le remboursement de dépenses imputées sur des exercices précédents, le produit de la vente de biens excédentaires, les ristournes accordées par les agents de voyage, les dépenses d'appui facturées à l'OTICE et d'autres soldes créditeurs divers sont comptabilisés sous "recettes accessoires".

Intérêts créditeurs

2.17 Les intérêts créditeurs, y compris les intérêts courus sur des dépôts bancaires pour le budget ordinaire et le budget opérationnel, le compte spécial pour le Service des bâtiments, l'élément "contributions générales" du Fonds de développement industriel et le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, sont comptabilisés comme des recettes sur les comptes et fonds respectifs. Les intérêts provenant des activités du PNUD sont portés au crédit du compte fonds de fonctionnement administré avec cet organisme. Conformément à la décision GC.8/Dec.10 de la Conférence générale, les intérêts créditeurs dans le budget ordinaire sont limités aux prévisions figurant dans le programme et les budgets pour l'exercice, y compris les intérêts créditeurs sur les fonds de roulement.

2.18 Le montant total des intérêts créditeurs, y compris les intérêts courus sur les dépôts bancaires pour l'élément "contributions à des fins spéciales" du Fonds de développement industriel, le financement direct au titre du Fonds pour l'environnement mondial, les fonds d'affectation spéciale et les ressources du Fonds pour l'environnement mondial versées par l'intermédiaire du PNUE (PNUE/FEM) pour les activités de coopération technique, sont comptabilisés dans les comptes créditeurs jusqu'à ce que le donateur donne des instructions concernant leur utilisation.

Dépenses

2.19 Les dépenses comptabilisées dans les états financiers comprennent les décaissements et les engagements non réglés.

2.20 Les dépenses liées à l'acquisition de mobilier, de matériel et d'autres biens durables ainsi qu'aux améliorations locatives sont imputées sur les comptes de l'année d'achat et ne sont pas incluses dans l'actif de l'Organisation. Les stocks de ces biens durables sont tenus selon la méthode du coût historique et leur valeur est indiquée dans les notes relatives aux états financiers.

2.21 Les décaissements effectués pendant l'exercice en cours pour des exercices à venir ne sont pas inscrits comme des dépenses de l'exercice en cours mais comme des charges comptabilisées d'avance, comme l'indique la note 2.25 ci-dessous.

2.22 Les versements à titre gracieux effectués conformément aux dispositions de la règle de gestion financière 109.3.1 sont indiqués dans les notes relatives aux états financiers du fonds concerné, comme le veut l'article 9.3 du Règlement financier.

Actif

2.23 Les contributions mises en recouvrement à recevoir constituent des obligations juridiques dont sont redevables les États Membres. On trouvera le détail des contributions à recevoir dans un tableau accompagnant les états financiers. Une provision pour les contributions au budget ordinaire d'exercices précédents non acquittées est constituée à la fin de l'exercice en cours.

2.24 Les fonds en dépôt sur des comptes bancaires porteurs d'intérêts, les certificats de dépôts, les dépôts à terme et les comptes à vue apparaissent sous l'élément "dépôts à vue et à terme".

2.25 Les dépenses qui ne peuvent être imputées pendant l'exercice en cours et qui seront inscrites comme dépenses pendant un exercice ultérieur apparaissent sous "autres éléments d'actif" comme des charges comptabilisées d'avance. Aux fins de l'établissement du bilan uniquement, la fraction de l'avance versée aux fonctionnaires au titre de l'indemnité pour frais d'études qui est considérée comme se rapportant à l'année scolaire terminée à la date de l'établissement de l'état financier est également inscrite comme charge comptabilisée d'avance.

Passif et réserves

2.26 Conformément à l'article 5.2 d) du Règlement financier, le solde inutilisé des crédits ouverts en fonction duquel les contributions futures ont été ajustées à la demande de certains États Membres et les contributions reçues par anticipation pour

2008 et au-delà sont comptabilisés au passif jusqu'à ce qu'ils soient déduits des contributions pour les exercices à venir.

2.27 Pour le budget ordinaire, les engagements pris mais restant à régler au titre de l'exercice en cours apparaissent sous l'élément "engagements non réglés". Conformément à l'article 4.2 b) du Règlement financier, ces engagements restent valables pendant les 12 mois suivant la fin de l'exercice auquel ils se rapportent. Il est mis fin à ces engagements non réglés restants à l'expiration de ces 12 mois.

2.28 Pour toutes les activités de coopération technique, les engagements non réglés satisfaisant aux critères établis restent valables pendant 12 mois après la fin de chaque année civile. Toutefois, conformément aux principes établis, ces engagements peuvent être reportés au-delà des 12 mois lorsqu'une obligation ferme de payer demeure et/ou jusqu'à la réalisation complète des activités dans le cadre des projets concernés.

2.29 Le Fonds général ne comprend aucune provision pour les prestations de fin de service, pour l'assurance maladie après la cessation de service ou pour le paiement éventuel d'indemnités dans les cas prévus à l'appendice D du Règlement du personnel de l'ONUDI, des crédits étant ouverts dans le budget pour régler ces engagements selon la méthode de la comptabilisation au décaissement. Toutefois, une provision calculée à raison de respectivement 8 % et 1 % du traitement de base net est constituée afin de couvrir le paiement des primes de rapatriement et des indemnités visées à l'appendice D aux personnels rémunérés sur les ressources destinées à la coopération technique autres que les arrangements interorganisations et certains fonds d'affectation spéciale (voir note 2.35).

Instruments financiers

2.30 L'ONUDI n'utilise que des instruments financiers non dérivés dans le cadre de son activité normale. Il s'agit principalement de comptes bancaires, de certificats de dépôt, de comptes débiteurs et de comptes créditeurs.

2.31 Tous les instruments financiers sont pris en compte dans l'état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés à leur juste valeur.

Risques financiers

2.32 L'ONUDI a établi des politiques et procédures prudentes de gestion des risques, conformément à son Règlement financier et à ses règles de gestion financière. Dans le cadre de son activité normale, l'ONUDI est exposée à divers risques financiers, tels que le risque de marché (taux de change et taux d'intérêt) et le risque de contrepartie. Elle n'a recours à aucun instrument de couverture pour se protéger de l'exposition aux risques.

- **Risque de change:** l'ONUDI reçoit des contributions des États Membres et des donateurs dans des monnaies autres que l'euro et se trouve ainsi exposée au risque lié à la fluctuation des taux de change.
- **Risque de taux d'intérêt:** l'ONUDI dépose uniquement ses fonds sur des comptes à terme à intérêt fixe, et n'est donc pas très exposée au risque de taux d'intérêt.

- **Risque de crédit:** l'ONUDI n'est pas très exposée au risque de crédit car les pays membres et les donateurs contributeurs font généralement preuve d'une grande solvabilité.
- **Risque présenté de contrepartie:** la trésorerie de l'ONUDI est déposée auprès de diverses banques et l'Organisation court donc le risque que l'une d'entre elles manque à ses obligations envers elle.

Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements

2.33 L'annulation d'engagements non réglés au titre du budget ordinaire de l'exercice précédent ou les économies réalisées sur ces engagements sont portées au crédit des États Membres pendant l'exercice en cours conformément à l'article 4.2 c) du Règlement financier. L'annulation d'engagements de l'exercice antérieur se rapportant à toutes les activités de coopération technique ou les économies réalisées sur ces engagements sont portées au crédit des divers projets soit en déduction des dépenses de l'exercice en cours, soit comme des recettes accessoires pour les projets terminés. Pour le compte spécial du Service des bâtiments, l'annulation d'engagements de l'exercice antérieur ou les économies réalisées sur ces engagements sont créditées sur le compte spécial pendant l'exercice en cours.

Engagements et passif éventuel

2.34 Les engagements approuvés pour les exercices ultérieurs qui sont nécessaires dans l'intérêt de l'Organisation, conformément à la règle de gestion financière 109.2.2, sont indiqués dans les notes relatives aux états financiers du fonds auquel ils sont imputés. Ces engagements sont normalement limités aux besoins administratifs de caractère continu et à d'autres contrats ou obligations juridiques à long terme.

2.35 Le passif éventuel pour les prestations de fin de service, pour l'assurance maladie après la cessation de service et pour tout litige en cours est indiqué dans les notes relatives aux états financiers (voir note 2.29).

Compte spécial pour le Programme ordinaire de coopération technique

2.36 Les crédits ouverts pour le Programme ordinaire de coopération technique sont gérés conformément au Règlement financier de l'ONUDI et à la décision GC.9/Dec.14 de la Conférence générale.

2.37 Les recettes accessoires provenant de remboursements pour des projets terminés et les pertes ou gains de change concernant le programme sont portés au crédit du compte spécial.

2.38 Les critères de comptabilisation et de présentation des engagements non réglés au titre du Programme ordinaire de coopération technique pour l'année en cours sont les mêmes que ceux retenus pour les activités de coopération technique. L'annulation d'engagements ou les économies réalisées sur des engagements sont portées au crédit des projets concernés dans le cadre du Programme et sont reportées sur le compte spécial pour l'exécution d'activités dans le cadre de ce programme.

Compte spécial des dépenses d'appui aux programmes

2.39 Les recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes, calculées en fonction des dépenses des programmes dans le cadre des activités de coopération technique extrabudgétaires, sont comptabilisées avant l'engagement des dépenses ou les décaissements et sont portées au crédit du compte spécial pour financer le budget opérationnel.

2.40 Dans les états financiers de l'Organisation, le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes est présenté séparément des fonds interorganisations, dont il tire ses recettes.

2.41 Les engagements non réglés concernant le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisés de la même manière que pour le budget ordinaire. Les annulations d'engagements ou les économies réalisées sur des engagements sont portées au crédit du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes.

Note 3: Fonds général et Fonds de roulement

3.1 Contributions mises en recouvrement

La Conférence générale a approuvé le financement d'un montant de 154 623 038 euros prévu au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2008-2009 (décision GC.12/Dec.16) à partir des contributions des États Membres mises en recouvrement. Ainsi, 77 311 519 euros, soit la moitié de ce montant, ont été recouverts en 2008. Conformément à l'article 5.5 c) du Règlement financier, les versements faits par un État Membre sont d'abord portés à son compte au Fonds de roulement, l'excédent venant en déduction des contributions dues, dans l'ordre de leur mise en recouvrement. Une provision d'un montant de 109 969 232 euros est constituée pour couvrir les contributions non acquittées des exercices biennaux antérieurs au 31 décembre 2008.

3.2 Contributions volontaires

Il s'agit des contributions des pays hôtes destinées à financer les dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs de l'ONUDI.

3.3 Activités génératrices de produits

Le produit brut de la vente de publications de l'ONUDI a été de 60 112 euros, dont la moitié (30 056 euros) est comptabilisée sous la rubrique "activités génératrices de produits". L'autre moitié a été virée au fonds autorenouvelable pour les publications destinées à la vente (voir note 3.13 i)).

3.4 Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs d'un montant de 1 518 150 euros correspondent à la moitié des prévisions budgétaires figurant dans le programme et les budgets pour l'exercice biennal 2008-2009. Conformément à la décision GC.8/Dec.10, les intérêts excédentaires sur les prévisions budgétaires sont mis en réserve en attendant leur distribution aux États Membres qui remplissent les conditions requises suivant la formule de la courbe en "S" pour les inciter à payer rapidement les contributions mises en recouvrement.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde d'ouverture	2 760,2	345,3
À déduire: Intérêts portés au crédit des États Membres	345,3	-
Intérêts excédentaires pour l'exercice	1 281,5	743,7
Solde de clôture	3 696,4	1 089,0

3.5 Ajustements de change

Le montant de l'ajustement de change (225 642 euros) représente le gain de change net réalisé au titre des activités du budget ordinaire pendant l'année.

3.6 Recettes accessoires

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	120,0	32,5
Ristournes accordées par des agents de voyage	122,9	44,9
Dépenses d'appui ^{a)}	160,5	186,6
Vente de biens excédentaires	8,9	7,6
Autres recettes accessoires	256,8	60,8
Total	669,1	332,4

^{a)} Dépenses d'appui facturées à l'OTICE au titre des activités du Service des bâtiments.

3.7 Ajustements opérés lors de l'année précédente

Les ajustements opérés lors de l'année précédente sont les suivants:

	Euros
a) Charges pour l'exercice biennal 2002-2003 correspondant à un versement à un fonctionnaire de l'ONUDI, suite à un recours en instance	8 000
b) Autres charges pour l'exercice biennal 2004-2005 correspondant à un versement à un ancien fonctionnaire, comme l'avait décidé le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail	23 311
c) Charges pour l'exercice biennal 2006-2007 correspondant à un versement à un fonctionnaire de l'ONUDI, comme l'avait décidé le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail	30 000
d) Diverses charges tardives des bureaux extérieurs pour l'exercice biennal 2006-2007	86 217
e) Charges et recouvrements tardifs pour l'exercice biennal 2006-2007 relatifs aux activités financées par les Ressources spéciales pour l'Afrique	(33 329)
Total	114 199

3.8 Annulation d'engagements pris lors de l'exercice précédent ou économies réalisées sur ces engagements

Conformément à l'article 4.2 c) du Règlement financier, l'annulation d'engagements non réglés au titre du budget ordinaire ou les économies réalisées sur ces engagements pour l'exercice biennal 2006-2007 ayant été portées au crédit des États Membres cette année, ont atteint 3 418 248 euros.

3.9 Comptes débiteurs – divers

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Avances de traitement	311,9	46,9
Avances sur les indemnités pour frais d'études	799,1	877,7
Avances pour frais de voyage	543,3	195,2
Sommes à recevoir des organisations sises au CIV	823,4	68,8
Impôts sur le revenu prélevés par les États-Unis d'Amérique pouvant être recouverts ^a	955,8	955,8
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	106,1	195,0
Intérêts courus	240,6	218,9
Autres divers ^b	1 403,5	1 309,9
Total partiel	5 183,7	3 868,2
À déduire: Provision pour créances douteuses	(723,7)	(723,7)
Total	4 460,0	3 144,5

^a Somme réclamée par l'ONUDI au Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'impôt sur le revenu remboursé de 1994 à 1996 à des fonctionnaires de l'Organisation au titre de l'accord sur le remboursement d'impôt. Le Gouvernement des États-Unis avait fait savoir à l'Organisation qu'il reconnaissait cette dette, mais aucun versement n'a été reçu durant l'année.

^b Comprend la somme réclamée par l'Organisation à l'Agence internationale de l'énergie atomique (644 453 dollars, soit 723 720 euros au taux de change opérationnel de l'ONU approuvé par la Conférence générale à sa neuvième session (GC.9/Dec.15)) au titre de l'accord de participation à l'indemnité versée au personnel du Service des bâtiments licencié lors de la réduction d'effectifs de 1995. Cette question n'est toujours pas réglée. Une provision a été constituée en vue d'une éventuelle annulation de la créance.

3.10 Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent les charges comptabilisées d'avance ci-dessous.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Avances sur des engagements se rapportant à des exercices futurs	-	3,6
Avances sur les indemnités de frais d'études	532,7	585,1
Autres éléments accessoires	-	1,6
Total	532,7	590,3

3.11 Versements ou contributions reçus par anticipation

Ce montant comprend les contributions mises en recouvrement reçues des États Membres (2 670 218 euros) à déduire des contributions pour 2009 et les avances reçues des organisations sises au CIV (2 432 593 euros) pour des programmes de travaux spéciaux réalisés par le Service des bâtiments au CIV.

3.12 Autres comptes créditeurs

	Milliers d'euros	
	2008	2006
Soldes inutilisés dus aux États Membres	9 685,3	3 321,8
Intérêts dus aux États Membres dans le cadre du mécanisme d'incitation	3 696,4	1 089,0
Charges pour le remplacement des personnes en congé de maternité	148,8	168,9
Montants dus à l'ONU	144,0	156,6
Engagements d'exercices précédents	417,0	500,5
Comptes créditeurs accessoires	1 477,1	384,6
Autres comptes de compensation	583,1	142,2
Total	16 151,7	5 763,6

3.13 Autres réserves

Le montant total des autres réserves s'élève à 18 793 588 euros, répartis comme suit:

i) Fonds autorenouvelable pour les publications destinées à la vente

Le fonds autorenouvelable pour les publications destinées à la vente a été créé au cours de l'exercice biennal 1998-1999, comme il ressort du programme et des budgets correspondants (GC.7/21) et de la décision GC.7/Dec.16, pour planifier à plus long terme les activités de publication, y compris la promotion, la commercialisation et l'impression de nouveaux tirages. La moitié des recettes tirées de la vente de publications y est versée, et la totalité des dépenses liées à la promotion, à la commercialisation et aux activités de publication y est imputée, comme décrit ci-dessous.

	Milliers d'euros	
	2008	2006
Ventes	60,1	99,5
À déduire: Virement à la rubrique "activités génératrices de produits"	30,0	49,8
À déduire: Dépenses de promotion et autres	7,9	3,9
Excédent/(déficit) pour l'exercice	22,2	45,8
Ajustements de change	1,2	-
Solde d'ouverture	203,7	130,1
Solde de clôture	227,1	175,9

ii) Réserve pour indemnités lors de la cessation de service

En application du paragraphe e) de la décision GC.6/Dec.15, le montant de 9 546 732 dollars, correspondant au solde des crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 1992-1993, qui a été effectivement reçu par l'Organisation, a été viré en 1995 à une réserve pour indemnités lors de la cessation de service. Conformément à la décision GC.7/Dec.17 de la Conférence générale, le montant de 13,9 millions de dollars a été viré du solde inutilisé des crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 1994-1995 à la réserve afin de couvrir les dépenses liées à la réduction des effectifs découlant du programme et des budgets de l'exercice biennal 1998-1999. Contrairement à celle de l'exercice biennal 1992-1993, l'allocation pour l'exercice biennal 1994-1995 ne s'est pas accompagnée de liquidités correspondantes en raison de l'importance des arriérés pour cet exercice. Le montant cumulé des prélèvements effectués sur cette réserve (sur les deux montants qui y ont été virés) entre 1995 et 2001 est de 18 546 191 dollars. Le solde, soit 4 900 541 dollars, a été converti en euros le 1^{er} janvier 2002 par application du taux de change approuvé par la Conférence générale (GC.9/Dec.15).

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde d'ouverture	5 499,3	5 499,3
À déduire: Versements en cours d'exercice	-	-
Solde de clôture	5 499,3	5 499,3

iii) Réserve pour fluctuation des taux de change

Dans sa décision GC.8/Dec.16, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à constituer une réserve, à l'égard de laquelle les dispositions des alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier ne s'appliqueraient pas. Cette réserve a été créée au cours de l'exercice biennal 2002-2003, afin de protéger l'Organisation des fluctuations des taux de change résultant de l'adoption de l'euro comme monnaie unique pour l'établissement du programme et des budgets, pour les ouvertures de crédit et les contributions, pour le recouvrement de ces dernières et des avances, et pour la monnaie de compte. Le solde de 8 971 140 euros au 31 décembre 2008 représente les montants mis en réserve pendant les exercices précédents.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde d'ouverture	8 971,1	7 748,6
Virements en cours d'exercice	-	-
Solde de clôture	8 971,1	7 748,6

iv) Compte spécial pour le Programme ordinaire de coopération technique

Conformément à la décision GC.9/Dec.14 de la Conférence générale, un compte spécial a été créé pour des crédits librement programmables au titre du Programme ordinaire de coopération technique, non assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier. Les fonds éventuels résultant de l'annulation

d'engagements seraient conservés dans ce compte spécial pour l'exécution d'activités dans le cadre de ce programme (voir notes 2.33 à 2.35).

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Crédits provenant du budget ordinaire	4 560,2	4 411,8
Ajustement de change/recettes accessoires	(31,7)	64,4
Total recettes	4 528,5	4 476,2
Dépenses	(5 546,6)	(2 907,6)
Déficit pour l'exercice	(1 018,1)	1 568,6
Solde d'ouverture	5 114,1	2 897,4
Solde de clôture	4 096,0	4 466,0

3.14 Fonds de roulement

Par sa décision GC.2/Dec.27, la Conférence générale a créé le Fonds de roulement et l'a doté de 9 millions de dollars pour l'exécution du budget en attendant le recouvrement des contributions et pour les dépenses imprévues et extraordinaires. Lors de sessions ultérieures, elle a progressivement ramené ce montant à 6 610 000 dollars. Avec l'adoption de la formule de versement des contributions en euros, le 1^{er} janvier 2002, celui-ci a été converti en euros conformément à la décision GC.9/Dec.15, ce qui a porté la dotation du Fonds à 7 423 030 euros. La Conférence générale a décidé (GC.11/Dec.14) de maintenir le Fonds au même niveau pour l'exercice biennal 2008-2009. Le Fonds est alimenté par les contributions des États Membres selon le barème des quotes-parts approuvé par la Conférence générale.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde d'ouverture	7 423,1	7 423,0
Ajustements en cours d'exercice	-	0,1
Solde de clôture	7 423,1	7 423,1

Au 31 décembre 2008, 34 280 euros restaient à verser.

3.15 Montants à porter au crédit des États Membres/excédents qui leur sont dus

Les excédents dus aux États Membres sont des fonds pouvant être portés à leur crédit qui correspondent aux soldes non utilisés des crédits ouverts et aux contributions versées par les nouveaux États Membres. Aux termes de l'alinéa b) de l'article 4.2 du Règlement financier, le solde non utilisé des crédits à expiration de l'exercice est reversé aux États Membres à la fin de la première année civile suivant l'exercice, déduction faite des arriérés de contribution afférents à cet exercice, et porté à leur crédit au prorata de leur quote-part, conformément aux dispositions de l'alinéa c) de l'article 4.2 et de l'alinéa d) de l'article 5.2 du Règlement financier. Aux termes de l'alinéa c) de l'article 4.2 du Règlement financier, le reversement de sa part du solde à un Membre ayant envers l'Organisation des obligations au titre du

budget ordinaire encore non réglées doit être précédé du règlement desdites obligations.

À la date de l'arrêté des comptes, les excédents à reverser aux États Membres – représentant les contributions reçues après la fin d'un exercice biennal ainsi que les recettes provenant des nouveaux États Membres – sont mis en réserve à la rubrique "autres comptes créditeurs" (voir note 3.12) en attendant que les États Membres donnent des instructions.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde inutilisé reporté	8 891,0	4 419,7
Contributions reçues en cours d'exercice	7 646,1	1 977,2
Montant déduit des contributions, conservé pour les activités de coopération technique ou reversé aux États Membres	(6 851,8)	(3 075,1)
Solde inutilisé à reporter	9 685,3	3 321,8

Le tableau suivant présente une analyse cumulative des excédents à reverser aux États Membres, exprimés en millions d'euros.

	Excédents	Excédents ayant reçu une affectation ou déduits des contributions	Ajustements au cours de l'année précédente	Excédents à répartir	Provisions pour retard dans le recouvrement des contributions	Excédents à reverser aux États Membres	Observations
2008	12,3					12,3	Provisoire
2006-2007	16,1		(0,1)		9,0	7,0	
2004-2005	13,8	4,1		2,5	5,4	1,8	
2002-2003	10,2	2,7		2,4	4,4	0,7	
2000-2001	10,3	4,4		2,3	3,5	0,1	
1998-1999	14,3	6,3		1,6	6,1	0,1	
1996-1997 (GC.8/Res.4)	46,9	10,1		0,9	36,4	(0,5)	
1994-1995 (GC.7/Dec.17)	35,3	15,6			42,3	(22,6)	
1992-1993 (GC.6/Dec.15) (GC.8/Dec.10)							
(GC.8/Res.4)	16,5	15,0			1,5	0,0	
1990-1991	9,8				1,1	8,7	Maintenu – GC.5/Dec.14
1988-1989	7,3				0,1	7,2	Maintenu – GC.4/Dec.15
1986-1987 (GC.4/Dec.15)	4,8	4,8				0,0	
Total	197,6	63,0	(0,1)	9,7	109,8	14,8	
Contributions des nouveaux États Membres	1,9	1,7			0,1	0,1	
Total	199,5	64,7	(0,1)	9,7	109,9	14,9	

3.16 Éliminations

Les éliminations portent sur deux éléments:

a) Les dépenses au titre du Service des bâtiments imputées à l'Organisation. Un montant de 2 954 166 euros est supprimé à la fois des frais de fonctionnement et services contractuels et des recettes pour éviter de comptabiliser deux fois la part de l'Organisation au titre du Service des bâtiments;

b) Le montant de 7 118 248 euros, qui représente des dépenses afférentes au Programme ordinaire de coopération technique et aux activités financées par les ressources spéciales pour l'Afrique, est ventilé entre ses différents éléments.

3.17 Contributions en nature

Des contributions en nature d'un montant estimé à 323 429 euros ont été reçues d'États Membres pour l'appui aux bureaux extérieurs au cours de l'année.

3.18 Versements à titre gracieux

Aucun versement à titre gracieux n'a été effectué au cours de l'année.

3.19 Matériel durable

Le tableau suivant se rapporte au matériel durable du Siège et des bureaux extérieurs, au prix coûtant exprimé en millions d'euros, tel qu'il apparaît dans les inventaires cumulés de l'Organisation au 31 décembre 2008. La valeur minimale pour la comptabilisation de chaque élément de matériel durable est de 1 700 euros.

	2008			2006		
	Siège	Bureaux extérieurs	Total	Siège	Bureaux extérieurs	Total
Solde d'ouverture	8,3	1,9	10,2	8,6	1,7	10,3
À ajouter: Acquisitions en cours d'exercice	0,9	0,4	1,3	0,2	0,2	0,4
À déduire: Liquidations en cours d'exercice	(1,0)	(0,3)	(1,3)	(0,2)	(0,1)	(0,3)
Solde de clôture	8,2	2,0	10,2	8,6	1,8	10,4

En outre, des articles particuliers d'une valeur unitaire de 600 euros ou plus sont inscrits aux inventaires du Siège et des bureaux extérieurs, pour une valeur totale de 2,6 millions d'euros et 0,5 million d'euros, respectivement, au 31 décembre 2008.

3.20 Passif éventuel

i) Versement de primes de fin de service

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, le passif pour versement des primes de fin de service couvre l'indemnité de fin de service, la prime de rapatriement et le versement en compensation des jours de congé annuel accumulés. Pour être plus près de la réalité, on y a également inclus le montant requis pour couvrir les frais de déménagement. Les montants au 31 décembre 2008 ont été calculés en fonction du barème des traitements et des indemnités visées dans

le Statut et le Règlement du personnel, et compte tenu des frais effectifs moyens de déménagement des fonctionnaires ayant cessé leur service en 2008. Ces montants estimatifs se répartissent comme suit:

Budget ordinaire	22,2 millions d'euros
Budget opérationnel	5,7 millions d'euros

Les prestations dues postérieurement au départ à la retraite en sont exclues.

Aucun crédit n'a été ouvert à cet effet, si ce n'est au budget opérationnel, comme indiqué dans l'état II et la note 4.7 (réserve opérationnelle).

ii) Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUDI est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un système de prévoyance par capitalisation à cotisations définies. L'ONUDI est tenue de verser des cotisations à la Caisse, au taux fixé par l'Assemblée générale, et sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel, conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions.

iii) Assurance maladie après la cessation de service

Les fonctionnaires qui prennent leur retraite à 55 ans ou plus, comme prévu dans les Statuts de la Caisse des pensions, et leur conjoint, leurs enfants à charge ou survivants, peuvent bénéficier d'une assurance maladie après la cessation de service s'ils ont été affiliés pendant au moins 10 ans à un régime d'assurance maladie du régime commun. C'est aussi le cas pour les fonctionnaires qui reçoivent une indemnisation en cas d'invalidité en vertu de l'appendice D du Règlement du personnel. Les coûts de l'affiliation à ce régime sont supportés de façon conjointe par l'Organisation et les participants.

Pendant l'année, la part de l'Organisation à ce régime s'est élevée à 2 043 657 euros. Les contributions au titre du Service des bâtiments ont été de 69 944 euros, partagées avec les autres organisations sises au CIV. Une étude actuarielle a été menée sur la base des mêmes hypothèses démographiques que celles retenues par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour déterminer les charges à payer au titre des prestations de l'assurance maladie après la cessation de service au 31 décembre 2007. Selon cette étude, le montant des obligations non provisionnées atteignait, au 31 décembre 2007, 71,9 millions d'euros (104,9 millions de dollars par application du taux de change de fin d'exercice). Une solution au problème des engagements non provisionnés est à l'étude à l'échelle du système des Nations Unies.

iv) Recours

Le passif éventuel en rapport avec des recours en instance concernant le personnel s'élève, au 31 décembre 2008, à 2 887 211 euros.

v) Réparations et remplacements importants au Centre international de Vienne

Selon un nouvel accord conclu entre les organisations sises au CIV et la République d'Autriche en 2002, les dépenses pour réparations et remplacements imprévus, qui ne sont pas comprises dans le plan d'investissement convenu, devront être partagées à parts égales entre l'Autriche et lesdites organisations. Auparavant, ces dépenses étaient intégralement supportées par l'Autriche. Aucune provision n'a été constituée à cette fin dans les états financiers.

Note 4: Autres fonds du Siège

4.1 Les fonds visés par cette rubrique concernent:

- i) Le compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes;
- ii) Le Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR);
- iii) Le Service des bâtiments;
- iv) Le compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité au CIV.

4.2 Service des bâtiments

La Conférence générale a décidé que, à compter du 1^{er} janvier 2002, le Service des bâtiments ferait l'objet d'un grand programme distinct et autonome dans le programme et les budgets de l'ONUDI (décision GC.9/Dec.17). Toutes les dépenses de ce service sont compensées par les recettes, c'est-à-dire les contributions reçues des autres organisations sises au CIV et de l'ONUDI. Par conséquent, au titre du Fonds général, seule figure la part de l'ONUDI (voir IDB.24/3-PBC.17/3). Compte tenu de ce qui précède, les comptes du Service des bâtiments figurent depuis l'exercice biennal 2002-2003 sous la rubrique "autres fonds du Siège". Les opérations de ce dernier se subdivisent en deux composantes:

- i) Dépenses de personnel: Elles continuent d'être régies par les dispositions des alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier;
- ii) Compte spécial pour le Service des bâtiments (pour les dépenses autres que de personnel): À sa neuvième session, la Conférence générale a créé (décision GC.9/Dec.14), à compter de janvier 2002, un compte spécial pour le Service des bâtiments (pour les dépenses autres que de personnel), qui n'est pas assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier; ainsi, les excédents budgétaires éventuels n'auront pas à être reversés aux États Membres. Chaque organisation sise au CIV (AIEA, ONUDI, ONUV et OTICE) est tenue de contribuer à ce compte.

Une analyse complémentaire des opérations du Service des bâtiments figure au tableau 4 et l'analyse des opérations du compte spécial à l'annexe III. L'excédent du compte spécial pour le Service des bâtiments, soit 21 714 190 euros, n'entre pas dans le solde inutilisé des crédits ouverts dû aux États Membres en fin d'année mais est utilisé pour des activités prévues devant être exécutées sur plusieurs années; il comprend un montant de 7 491 396 euros dû par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

4.3 Compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité au CIV

À sa onzième session, la Conférence générale a créé, à compter de l'année 2006, un compte spécial aux fins de financer la part revenant à l'ONUDI du renforcement des mesures de sécurité au CIV (décision GC.11/Dec.15). Ce compte n'est pas assujéti aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier. Compte tenu de son objet et de sa durée spécifiques, ce compte spécial figure à la rubrique "autres fonds du Siège" dans les états financiers.

4.4 Recettes et dépenses et variations des soldes inutilisés

Le tableau suivant indique les recettes et les dépenses des fonds visés à cette rubrique pour l'année:

	<i>Compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes^{a)}</i>	<i>Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité</i>	<i>Service des bâtiments</i>	<i>Compte spécial pour le renforcement des mesures de sécurité</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Recettes	8 973,3	338,8	21 892,3		31 204,4
Dépenses	9 356,2	158,7	20 249,5	325,1	30 089,5
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(382,9)	180,1	1 642,8	(325,1)	1 114,9
Annulation d'engagements de dépenses de l'année précédente	308,1		91,6		399,7
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(74,8)	180,1	1 734,4	(325,1)	1 514,6
Solde d'ouverture	6 531,0	906,1	19 979,8	1 430,5	28 847,4
Solde de clôture	6 456,2	1 086,2	21 714,2*	1 105,4	30 362,0

* Concerne le compte spécial (voir annexe III).

^{a)} Le remboursement des dépenses d'appui aux programmes est calculé en pourcentage des ressources affectées. En janvier 2006, le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a fait passer à 1,7 million de dollars le montant forfaitaire qu'il verse chaque année pour couvrir les dépenses d'appui liées à l'exécution de son programme et de ses projets; ce montant est comptabilisé comme recette de l'année en cours. Le Fonds règle également pour chacun de ses projets, au titre des dépenses d'appui, un montant réduit qui, comme c'est le cas pour la plupart des autres activités de coopération technique, correspond à un pourcentage des ressources affectées aux programmes.

4.5 Ajustement de change

La différence de change de 171 073 euros résulte essentiellement de la réévaluation des dépôts à vue ou à terme en dollars au titre du compte spécial pour les dépenses d'appui au programme.

4.6 Autres comptes débiteurs

Les autres comptes débiteurs comprennent ce qui suit:

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Intérêts courus	76,6	164,4
Montant à recevoir des organisations sises au CIV au titre du Service des bâtiments	7 713,0	10 505,2
Comptes débiteurs	585,5	330,6
TVA, Autriche	763,9	669,0
Taxe sur l'énergie et ELWOG, Autriche ^a	1 058,9	798,6
Recettes à recevoir	533,0	678,7
Divers	595,8	383,3
Total partiel	11 326,7	13 529,8
À déduire: provision pour créances douteuses	(892,4)	(662,7)
Total	10 434,3	12 867,1

^a Au compte spécial pour le Service des bâtiments figure, au titre des comptes débiteurs, un montant correspondant à une demande de remboursement, par les autorités autrichiennes, de coûts non recouvrables, de la surtaxe relative à l'énergie renouvelable et du KWK-Zuschlag. Une provision a été constituée à hauteur du montant à recevoir.

4.7 Réserve opérationnelle

Conformément à la conclusion 1989/4 du Comité des programmes et des budgets, une réserve opérationnelle de 5 504 190 dollars a été constituée au titre du compte spécial pour les dépenses d'appui aux programmes. Conformément à la décision IDB.14/Dec.12 du Conseil, cette réserve a été ramenée à 4 300 000 dollars (4 828 900 euros). Dans sa décision IDB.30/Dec.2, le Conseil a ramené à 3 030 000 euros la dotation de la réserve opérationnelle pour l'année 2008. Cette réserve vise principalement à protéger des déficits imprévus des recettes perçues en remboursement des dépenses d'exécution et d'appui ou du fait d'ajustements de change et d'ajustements au titre de l'inflation, et à permettre de s'acquitter d'obligations statutaires en cas de cessation soudaine d'activités inscrites au budget opérationnel.

	En milliers d'euros	
	2008	2006
Solde d'ouverture	6 531,0	5 160,4
Excédent/(déficit) pour l'exercice	(74,8)	1 701,5
Solde de clôture	6 456,2	6 861,9

Note 5: Coopération technique

5.1 Activités de coopération technique

Les activités de coopération technique présentées sous cette rubrique comprennent les activités exécutées par l'ONUDI au moyen de ressources provenant du Fonds de développement industriel, de fonds d'affectation spéciale, du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, du Fonds pour l'environnement mondial et d'arrangements interorganisations conclus avec le PNUD et le PNUE.

Ces activités sont régies par divers accords bilatéraux et multilatéraux signés par le ou les donateurs et l'ONU/DI.

5.2 Comptabilisation des activités de coopération technique

Une majorité de contributions volontaires sont reçues en dollars et sont des fonds dont on peut librement disposer pour financer l'exécution de projets presque exclusivement dans cette monnaie. À compter de l'exercice biennal 2004-2005, la gestion en euros de programmes de coopération technique a permis la programmation de projets en euros. On a donc mis en place une comptabilisation et des rapports séparés pour les projets de coopération technique en dollars d'une part et ceux en euros d'autre part. C'est pourquoi les montants des tableaux 1 et 2 de l'annexe I sont exprimés à la fois en dollars et en euros pour les projets libellés en dollars, et en euros uniquement pour les projets libellés en euros. Ainsi, à partir de l'exercice biennal 2004-2005, les comptes relatifs aux projets en euros ne figurent plus dans les tableaux libellés en dollars.

Toutefois, pour présenter des états financiers consolidés (états I et II) pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008, tous les comptes relatifs aux activités de coopération technique ont dû être convertis en euros. Les états récapitulatifs, aux tableaux 1 et 2 libellés en euros de l'annexe I, sont établis selon les modalités décrites à la note 2.9.

5.3 Ajustement de change

a) À l'annexe I, le tableau 1 libellé en dollars présente les fonds alloués aux projets pour lesquels les contributions sont reçues et programmées presque exclusivement en dollars. Tous les gains ou pertes de change résultant d'opérations et de la réévaluation des éléments d'actif et de passif non libellés en dollars sont indiqués au titre de l'ajustement de change sous la rubrique "recettes accessoires".

b) À l'annexe I, le tableau 1 libellé en euros présente les projets pour lesquels les fonds sont reçus et programmés presque exclusivement en euros. Tous les gains ou pertes de change résultant d'opérations et de la réévaluation des éléments d'actif et de passif non libellés en euros sont indiqués au titre de l'ajustement de change sous la rubrique "recettes accessoires".

c) Le cas échéant, les gains ou pertes de change réalisés sont virés aux comptes alimentés par les donateurs.

5.4 Virements aux réserves

Ces virements représentent les sommes imputées sur les projets au titre de la provision pour versements d'indemnités en application de l'appendice D du Règlement du personnel. La réserve à la fin de l'année se décompose comme suit:

	<i>En milliers d'euros</i>				<i>Total</i>	
	<i>Fonds de développement industriel (FDI)</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>2008</i>	<i>2006</i>
Solde d'ouverture	1 093,3	21,2	22,8	977,2	2 114,5	2 317,2
Virements au cours de l'année	52,1	5,5	4,0	84,9	146,5	115,5

	<i>En milliers d'euros</i>					
	<i>Fonds de développement industriel (FDI)</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Total</i>	
					2008	2006
Ajustements de réévaluation	19,1	0,6	0,5	17,0	37,2	(226,0)
Solde de clôture	1 164,5	27,3	27,3	1 079,1	2 298,2	2 206,7

5.5 Conversion monétaire

Les conversions monétaires représentent les différences de change découlant de la conversion en euros, par application du taux de change en vigueur à la date de clôture, d'éléments d'actif et de passif concernant des projets de coopération technique libellés en dollars aux seules fins de consolidation (voir note 2.9). Le solde cumulé de la conversion monétaire au 31 décembre 2008 est le suivant:

	<i>En milliers d'euros</i>						
	<i>FDI</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>Total</i>	
						2008	2006
Solde d'ouverture	(21 739,0)	(18 140,5)	(3 313,6)	(19 004,3)	(252,0)	(62 449,4)	(40 358,5)
Ajustements au cours de l'année	518,1	(582,2)	350,9	539,6	(119,4)	707,0 ^a	(11 540,3)
Solde de clôture	(21 220,9)	(18 722,7)	(2 962,7)	(18 464,7)	(371,4)	(61 742,4)	(51 898,8)

^a En outre, les ajustements de réévaluation d'un montant de 37 125 euros (note 5.4) et de 7 150 euros sur la réserve opérationnelle (note 5.12) représentent le total de la conversion monétaire indiqué dans l'état I.

5.6 Autres comptes débiteurs

Les autres comptes débiteurs sont les suivants:

	<i>en milliers d'euros</i>						
	<i>FDI</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>Total</i>	
						2008	2006
Avances de fonds à l'occasion de voyages	100,3	32,9	26,0	178,0	6,7	343,9	139,8
Intérêts courus	136,8	102,4	8,7	258,7	17,6	524,2	1 261,5
TVA	3,0			2,0		5,0	24,9
Autres	165,6			92,9	24,2	282,7	309,5
Total	405,7	135,3	34,7	531,6	48,5	1 155,8	1 735,7

5.7 Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont les suivants:

	<i>En milliers d'euros</i>					<i>Total</i>	
	<i>FDI</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2008</i>	<i>2006</i>
Avances sur des engagements se rapportant à des exercices ultérieurs	2,5	6,5		36,6		45,6	30,6
Charges comptabilisées d'avance		10,6		3 442,5 ^a	101,9	3 555,0	1 176,0
Autres		2,4		3,6	1 729,6 ^b	1 735,6	5 443,8
Total	2,5	19,5		3 482,7	1 831,5	5,336,2	6 650,4

^a Le solde inclut des montants avancés à d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre d'arrangements interorganisations pour la mise en œuvre de projets.

^b Comprend les bordereaux interservices des bureaux extérieurs non enregistrés au 31 décembre 2008, d'une valeur de 2 375 714 dollars (1 660 624 euros). Ce solde comprend 218 060 dollars (152 424 euros) correspondant à des bordereaux refusés en raison de l'insuffisance des renseignements et 696 554 dollars (486 891 euros) correspondant à des bordereaux en souffrance. Excepté un montant négligeable de dépenses simples relatives à des commissions, des frais de communications et des obligations éteintes, tous les décaissements effectués par le PNUD pour le compte de l'ONUDI sont couverts par des engagements de dépenses.

5.8 Versements ou contributions reçus par anticipation

Le montant de 6 491 716 dollars (4 537 709 euros) comprend les fonds inscrits aux comptes de compensation pour les activités du PNUD, comme indiqué à l'annexe II.

5.9 Autres comptes créditeurs

Au 31 décembre 2008, les montants inscrits à la rubrique "autres comptes créditeurs" étaient les suivants:

	<i>En milliers d'euros</i>					<i>Total</i>	
	<i>FDI</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>2008</i>	<i>2006</i>
Intérêts sur les fonds alimentés par les donateurs ^a	6 287,1		269,5	10 863,8	474,3	17 894,7	12 564,1
Gains de change ^b				2 233,0		2 233,0	2 427,9
Montant à payer au titre des prestations de fin de service	262,0	0,6		943,9	18,6	1 225,1	1 164,2
Obligations au titre d'exercices antérieurs ^c	1 058,6	5 642,2	731,9	2 252,2	4 263,6	13 948,5	10 604,7
Autres	96,3	1 513,1	6,6	457,4	485,8	2 559,2	1 085,0
Total	7 704,0	7 155,9	1 008,0	16 750,3	5 242,3	37 860,5	27 845,9

^a L'affectation des intérêts provenant des placements de fonds, nets de frais bancaires et des

gains et pertes de changes, est régie par des accords conclus avec les donateurs, aux termes desquels ces montants peuvent être soit restitués, soit virés au compte d'autres projets, auquel cas ils figurent dans la rubrique "contributions volontaires".

- ^b Le montant de 2 233 062 euros (3 194 653 dollars) au 31 décembre 2008 représente le solde des gains réalisés résultant de la réévaluation des dépôts à vue ou à terme libellés en euros au titre des Fonds d'affectation spéciale, avant l'introduction de la gestion en euros des projets de coopération technique au cours de l'année 2006. Le solde restait à distribuer dans l'attente d'une décision quant à son affectation.
- ^c Les obligations au titre d'exercices antérieurs correspondent aux engagements non réglés avant 2008 car ils peuvent être reportés au-delà de 12 mois, lorsqu'une obligation ferme de payer demeure et/ou jusqu'à la réalisation complète des activités dans le cadre des projets concernés (voir note 2.28).

5.10 Réserves opérationnelles

Dans sa décision IDB.2/Dec.7, le Conseil du développement industriel a autorisé le blocage de la réserve opérationnelle du Fonds de développement industriel à 550 000 dollars (384 450 euros par application du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur au 31 décembre 2008). Cette réserve a pour objet de garantir la liquidité financière du Fonds et de compenser les fluctuations de trésorerie.

5.11 Excédent

Le montant de 5 449 206 euros représente l'excédent accumulé au titre de l'élément contributions générales du Fonds de développement industriel, soit 2 635 454 dollars (3 515 142 euros) pour les contributions en dollars et 1 934 064 euros pour les contributions en euros.

5.12 Dépôts à vue et à terme

L'équivalent de 612 077 dollars (427 842 euros) est détenu dans des monnaies classées non convertibles, réparti comme suit:

	En milliers de dollars	En milliers d'euros
Fonds de développement industriel	463,1	323,7
Fonds d'affectation spéciale	149,0	104,2
	612,1	427,9

5.13 Engagements prévisionnels

Des engagements représentant des obligations statutaires pour lesquelles des décaissements seront effectués lors d'exercices biennaux à venir ont été pris avant le 31 décembre 2008, comme indiqué ci-après.

	En milliers de dollars	En milliers d'euros
Fonds de développement industriel	2 505,4	1 828,5
Protocole de Montréal	4 558,7	3 188,9
Fonds pour l'environnement mondial	10 720,6	7 385,8
Fonds d'affectation spéciale	7 873,9	5 753,4
Programme ordinaire de coopération technique	462,2	338,0
Arrangements interorganisations	46,4	33,3
	26 167,2	18 527,9

5.14 Contributions en nature

Des contributions en nature estimées à 141 091 dollars (96 522 euros) ont été reçues des États Membres pour l'appui aux projets.

5.15 Versements à titre gracieux

Aucun versement à titre gracieux n'a été effectué au cours de l'année.

5.16 Matériel durable

L'ONUDI tient des inventaires des biens se rapportant aux activités de coopération technique jusqu'à leur transfert au partenaire du projet à l'achèvement de ce dernier. Selon ces inventaires cumulés, la valeur historique de ces biens durables totalisait 33,9 millions d'euros au 31 décembre 2008. La valeur minimale pour la comptabilisation de chaque élément de matériel durable est de 1 700 euros. En outre, un inventaire séparé est tenu pour les articles particuliers d'une valeur unitaire de 600 euros ou plus, dont la valeur totale atteignait 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Pendant l'année, du matériel durable d'une valeur de 8 973 euros a été déclaré volé et passé par pertes et profits.

Notes relatives aux états financiers – Annexe I

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI

Tableau 1. État récapitulatif des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter-organisations</i>	<i>Total partiel, Fonds extra-budgétaires</i>	<i>Total</i>
RECETTES								
Contributions volontaires		14 964,5	25 827,4	5 570,8	53 157,0	1 692,0	101 211,7	101 211,7
<u>Autres recettes</u>								
- Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations						1 239,6	1 239,6	1 239,6
- Montants alloués provenant d'autres fonds	5 578,3							5 578,3
- Intérêts créditeurs		176,4	1 412,4				1 588,8	1 588,8
- Ajustements de change	(28,5)	(37,2)			(49,5)		(86,7)	(115,2)
- Recettes accessoires	(3,2)	(0,5)					(0,5)	(3,7)
TOTAL RECETTES	5 546,6	15 103,2	27 239,8	5 570,8	53 107,5	2 931,6	103 952,9	109 499,5
DÉPENSES								
Traitements et dépenses communes de personnel	3 293,9	9 126,7	1 904,4	970,1	18 858,8	860,0	31 720,0	35 013,9
Services contractuels	404,2	1 093,0	7 622,3	967,8	5 916,7	113,9	15 713,7	16 117,9
Dépenses de fonctionnement	291,6	665,1	321,1	50,8	1 797,9	107,4	2 942,3	3 233,9
Achats	330,0	1 434,3	6 629,7	1 955,1	11 551,0	257,2	21 827,3	22 157,3
Bourses	1 226,9	1 285,7	419,8	120,3	4 395,5	32,1	6 253,4	7 480,3
Dépenses d'appui au programme		1 622,2	2 584,0	384,8	3 877,1	66,6	8 534,7	8 534,7
TOTAL DÉPENSES	5 546,6	15 227,0	19 481,3	4 448,9	46 397,0	1 437,2	86 991,4	92 538,0
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(123,8)	7 758,5	1 121,9	6 710,5	1 494,4	16 961,5	16 961,5
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(123,8)	7 758,5	1 121,9	6 710,5	1 494,4	16 961,5	16 961,5

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total partiel, Fonds extra- budgétaires</i>	<i>Total</i>
Virements aux réserves		52,1	5,5	4,0	84,9		146,5	146,5
Virements provenant de réserves								
Virements aux comptes alimentés par les donateurs		38,4			49,5		87,9	87,9
Virements à d'autres fonds/provenant d'autres fonds								
Conversion monétaire		544,4	(581,7)	351,4	556,5	(119,4)	751,2	751,2
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés								
Réserves et soldes inutilisés, début d'année		47 389,7	31 439,0	2 666,8	75 811,7	1 618,9	158 926,1	158 926,1
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE		47 900,8	38 621,3	4 144,1	83 213,1	2 993,9	176 873,2	176 873,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI
Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et des soldes inutilisés
pour l'année terminée le 31 décembre 2008
(en milliers de dollars É.-U.)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
RECETTES						
Contributions volontaires	9 474,2	35 454,8	8 663,8	38 398,8	2 215,0	94 206,6
<u>Autres recettes</u>						
- Fonds reçus dans le cadre d'arrangements interorganisations					1 847,0	1 847,0
- Montants alloués provenant d'autres fonds						
- Intérêts créditeurs	122,1	2 069,9				2 192,0
- Ajustements de change	710,3	(28,0)	(12,2)	(111,6)	12,1	570,6
- Recettes accessoires						
TOTAL RECETTES	10 306,6	37 496,7	8 651,6	38 287,2	4 074,1	98 816,2
DÉPENSES						
Traitements et dépenses communes de personnel	5 701,6	2 780,4	1 412,5	12 471,9	1 264,6	23 631,0
Services contractuels	330,9	10 676,3	1 413,9	6 443,9	169,2	19 034,2
Dépenses de fonctionnement	409,4	473,6	73,8	1 614,5	159,0	2 730,3
Achats	796,0	9 796,9	2 966,0	8 931,1	376,1	22 866,1
Bourses	759,4	611,1	177,4	2 919,2	69,0	4 536,1
Dépenses d'appui au programme	960,9	3 743,7	572,7	3 318,2	100,8	8 696,3
TOTAL DÉPENSES	8 958,2	28 082,0	6 616,3	35 698,8	2 138,7	81 494,0
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	1 348,4	9 414,7	2 035,3	2 588,4	1 935,4	17 322,2
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	1 348,4	9 414,7	2 035,3	2 588,4	1 935,4	17 322,2
Virements aux réserves	32,8	8,1	5,9	38,1		84,9
Virements provenant de réserves						
Virements aux comptes alimentés par les donateurs	(710,3)			111,6	(12,1)	(610,8)
Virements à d'autres fonds/provenant d'autres fonds						
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés						
Réserves et soldes inutilisés, début d'année	35 723,8	45 829,4	3 887,4	64 361,5	2 359,8	152 161,9
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE	36 394,7	55 252,2	5 928,6	67 099,6	4 283,1	168 958,2

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONU
Tableau 1. État des recettes et des dépenses et variations des réserves et
des soldes inutilisés pour l'année terminée le 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	<i>Programme ordinaire</i>	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Total partiel, Fonds extra- budgétaires</i>	<i>Total</i>
RECETTES					
Contributions volontaires		8 572,0	26 619,8	35 191,8	35 191,8
<u>Autres recettes</u>					
- Montants alloués provenant d'autres fonds	5 578,3				5,578,3
- Intérêts créditeurs		91,0		91,0	91,0
- Ajustements de change	(28,5)	(37,2)	(49,5)	(86,7)	(115,2)
- Recettes accessoires	(3,2)	(0,5)		(0,5)	(3,7)
TOTAL RECETTES	5 546,6	8 625,3	26 570,3	35 195,6	40 742,2
DÉPENSES					
Traitements et dépenses communes de personnel	3 293,9	5 233,8	10 271,0	15 504,8	18 798,7
Services contractuels	404,2	868,4	1 578,6	2 447,0	2 851,2
Dépenses de fonctionnement	291,6	389,3	700,7	1 090,0	1 381,6
Achats	330,0	903,9	5 464,2	6 368,1	6 698,1
Bourses	1 226,9	754,2	2 397,7	3 151,9	4 378,8
Dépenses d'appui au programme		966,1	1 615,6	2 581,7	2 581,7
TOTAL DÉPENSES	5 546,6	9 115,7	22 027,8	31 143,5	36 690,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(490,4)	4 542,5	4 052,1	4 052,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES		(490,4)	4 542,5	4 052,1	4 052,1
Virements aux réserves		29,7	58,8	88,5	88,5
Virements aux comptes alimentés par les donateurs		38,4	49,5	87,9	87,9
Autres ajustements aux réserves et aux soldes inutilisés					
Réserves et soldes inutilisés, début d'année		22 883,2	31 659,7	54 542,9	54 542,9
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS, FIN D'ANNÉE		22 460,9	36 310,5	58 771,4	58 771,4

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI
Tableau 2. État récapitulatif de l'actif, du passif, des réserves
et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
ACTIF						
Dépôts à vue et à terme	56 382,7	56 645,6	6 460,2	111 850,3	10 040,7	241 379,5
Comptes débiteurs						
Contributions volontaires à recevoir						
Autres contributions à recevoir					2 323,0	2 323,0
Soldes des comptes interfonds	1 048,8	528,3	940,4			2 517,5
Divers	405,7	135,3	34,7	531,6	48,5	1 155,8
Autres éléments d'actif	2,5	19,5		3 482,7	1 831,5	5 336,2
TOTAL ACTIF	57 839,7	57 328,7	7 435,3	115 864,6	14 243,7	252 712,0
PASSIF						
Versements ou contributions reçus par anticipation					4 537,7	4 537,7
Engagements non réglés	2 234,9	11 551,5	2 283,2	15 061,6	243,3	31 374,5
Comptes créditeurs						
Solde des comptes interfonds				839,6	1 226,5	2 066,1
Divers	7 704,0	7 155,9	1 008,0	16 750,3	5 242,3	37 860,5
TOTAL PASSIF	9 938,9	18 707,4	3 291,2	32 651,5	11 249,8	75 838,8
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS						
Réserves opérationnelles	384,5					384,5
Autres réserves	1 164,5	27,3	27,3	1 079,1		2 298,2
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	62 123,5	57 316,7	7 079,5	100 598,7	3 365,3	230 483,7
Solde de la conversion monétaire	(21 220,9)	(18 722,7)	(2 962,7)	(18 464,7)	(371,4)	(61 742,4)
Excédent (déficit)	5 449,2					5 449,2
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	47 900,8	38 621,3	4 144,1	83 213,1	2 993,9	176 873,2
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	57 839,7	57 328,7	7 435,3	115 864,6	14 243,7	252 712,0

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUDI –
en milliers de dollars des États-Unis
Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008
 (en milliers de dollars É.-U.)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Protocole de Montréal</i>	<i>FEM</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Arrangements inter- organisations</i>	<i>Total</i>
ACTIF						
Dépôts à vue et à terme	43 469,6	81 038,0	9 242,1	91 329,9	14 364,3	239 443,9
Comptes débiteurs						
Autres contributions à recevoir					3 323,3	3 323,3
Soldes des comptes interfonds	1 732,5	755,8	1 345,4		1 262,8	5 096,5
Divers	344,9	193,6	49,6	346,1	69,5	1 003,7
Autres éléments d'actif	3,5	27,8		4 790,1	2 620,2	7 441,6
TOTAL ACTIF	45 550,5	82 015,2	10 637,1	96 466,1	21 640,1	256 309,0
PASSIF						
Versements ou contributions reçus par anticipation					6 491,7	6 491,7
Engagements non réglés	1 342,0	16 525,6	3 266,5	11 829,9	348,1	33 312,1
Comptes créditeurs						
Solde des comptes interfonds				638,8	3 017,5	3 656,3
Divers	7 813,8	10 237,4	1 442,0	16 897,8	7 499,7	43 890,7
TOTAL PASSIF	9 155,8	26 763,0	4 708,5	29 366,5	17 357,0	87 350,8
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS						
Réserves opérationnelles	550,0					550,0
Autres réserves	1 463,6	39,0	39,1	1 304,2		2 845,9
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	31 745,7	55 213,2	5 889,5	65 795,4	4 283,1	162 926,9
Excédent (déficit)	2 635,4					2 635,4
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	36 394,7	55 252,2	5 928,6	67 099,6	4 283,1	168 958,2
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	45 550,5	82 015,2	10 637,1	96 466,1	21 640,1	256 309,0

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EXÉCUTÉES PAR L'ONUUDI – en euros
Tableau 2. État de l'actif, du passif, des réserves et
des soldes inutilisés au 31 décembre 2008
(en milliers d'euros)

	<i>Fonds de développement industriel</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Total</i>
ACTIF			
Dépôts à vue et à terme	25 997,4	48 010,7	74 008,1
Comptes débiteurs			
Soldes des comptes interfonds			
Divers	164,6	289,7	454,3
Autres éléments d'actif		134,4	134,4
TOTAL ACTIF	26 162,0	48 434,8	74 596,8
PASSIF			
Engagements non réglés	1 296,8	6 792,5	8 089,3
Comptes créditeurs			
Soldes des comptes interfonds	162,2	393,1	555,3
Divers	2 242,1	4 938,7	7 180,8
TOTAL PASSIF	3 701,1	12 124,3	15 825,4
RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS			
Autres réserves	141,5	167,4	308,9
Soldes relatifs à des projets financés par des donateurs	20 385,3	36 143,1	56 528,4
Excédent (déficit)	1 934,1		1 934,1
TOTAL RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	22 460,9	36 310,5	58 771,4
TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES INUTILISÉS	26 162,0	48 434,8	74 596,8

**Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du
Fonds de développement industriel pour l'année 2008
au 31 décembre 2008 – libellées en euros
(en euros)**

	<i>Solde du Fonds au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Rentrées 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2008</i>
Contributions générales en monnaies convertibles	1 963 872	91 848	121 657	0	1 934 064
Agence wallonne à l'exportation	195 909	0	27 752	0	168 157
Autriche – Production plus propre	2 662 009	-96	576 948	0	2 084 965
Autriche	1 641 635	1 633 644	429 390	-4 417	2 841 472
Autriche – Agence autrichienne pour le développement	820 838	0	541 351	0	279 487
Autriche – Ministère de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau	125 658	49 999	54 287	-5	121 365
Danemark	0	269 084	269 084	0	0
Espagne	119 213	2 955 194	95 292	0	2 979 115
Finlande	0	69 916	69 916	0	-0
France	168 841	1 274 269	644 480	0	798 630
France, Ministère de l'agriculture	263 245	0	33 218	0	230 028
Grèce	232 399	524 845	508 035	0	249 208
Hongrie	19 893	51 334	48 993	0	22 235
Italie	10 799 986	369 764	3 955 065	1 004	7 215 689
Luxembourg	12 082	701 921	278 781	0	435 221
Namibie	348	0	0	0	348
Pologne	100 000	100 000	102 995	0	97 005
Portugal	45 022	41 527	0	0	86 549
République tchèque	0	35 000	0	0	35 000
Slovénie	1 367 143	323 067	505 608	0	1 184 603
Suisse	1 828 611	129 097	807 709	0	1 149 999
Soldes inutilisés – Programmes intégrés et activités au titre du cadre général de services	229 371	10 995	42 848	-83	197 435
Soldes inutilisés – Objectifs du Millénaire pour le développement	24 444	28 971	3 946	0	49 468
Soldes inutilisés – Situation post-crise	150 909	6 748	-1 694	0	159 351
Total contributions à des fins spéciales en monnaies non convertibles	20 807 559	8 575 278	8 994 006	-3 502	20 385 329
TOTAL GÉNÉRAL	22 771 431	8 667 126	9 115 663	-3 502	22 319 393

**Tableau 3. État récapitulatif des transactions sur les comptes subsidiaires du
Fonds de développement industriel pour l'année 2008
au 31 décembre 2008 – libellées en dollars
(en dollars É.-U.)**

	<i>Solde du fonds au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Rentrées 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2008</i>
Contributions générales en monnaies convertibles	2 399 655	111 002	-2 642	122 155	2 635 454
Allemagne	220 541	0	0	0	220 541
Arabie saoudite	1 271 685	-25 083	0	0	1 246 602
Arabie saoudite: Saudi Arabian General Investment Authority	306 489	0	0	0	306 489
Argentine	22 285	0	22 103	0	182
Australie	28 321	2 650	366	0	30 605
Autriche	562 767	-238 573	-18 253	-3 103	339 344
Autriche – Production plus propre	217	137	-27	0	381
Autriche – Programme intégré	162 636	-42 897	-1 660	0	121 399
Bahreïn	520 874	319 935	639 523	0	201 286
Belgique	107 629	6 167	0	0	113 796
Brésil	29 696	0	0	0	29 696
Brésil – Gouvernement de l'État de Pernambuco	28 937	0	0	0	28 937
Chine	3 526 341	888 132	428 766	-220	3 985 487
Côte d'Ivoire	-108 618	0	0	0	-108 618
Danemark	1 750 478	-306 090	321 802	0	1 122 586
Égypte	-101 718	0	0	0	-101 718
Espagne	4 705	-492	0	0	4 213
Fédération de Russie	9 686	0	0	0	9 686
Finlande	103 510	-102 339	-143	0	1 314
France	24 554	1 336	0	0	25 890
Grèce	197	-197	0	0	0
Guatemala	177 485	11 229	-5 276	0	193 990
Hongrie	275 275	-63 998	59 427	0	151 850
Inde	7 082 151	1 499 533	669 509	0	7 912 175
Indonésie	10 613	0	-4 074	0	14 687
Irlande	37 369	2 033	0	0	39 402
Italie	335 728	73 508	32 604	433	377 065
Japon	332 977	1 603 774	1 671 567	0	265 184
Japon: Agence japonaise de développement outre mer (Bangkok)	424	0	0	0	424
Koweït	97 284	2 256	0	0	99 540
Luxembourg	33 132	1 802	0	16	34 950
Mexique	1 004 166	0	289 571	0	714 595

	<i>Solde du fonds au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Rentrées 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Recettes diverses, y compris l'ensemble des intérêts obtenus</i>	<i>Solde du Fonds au 31/12/2008</i>
Myanmar	577	0	0	0	577
Nigéria	0	199 959	28 762	0	171 197
Norvège	156 049	0	0	0	156 049
Norvège – Programme intégré	73 574	4 002	0	0	77 576
Nouvelle-Zélande	38 130	2 074	0	0	40 204
Pays-Bas	828 524	0	0	0	828 524
Pays-Bas – Ambassade en Chine	-1 585	1 585	0	0	0
Pologne	40 028	150 916	-41 633	0	232 577
Portugal	1 519 451	86 420	39 187	0	1 566 684
République de Corée	1 382 591	946 012	691 743	0	1 636 860
République populaire démocratique de Corée	0	1 351	0	0	1 351
République tchèque	337 837	153 459	79 880	0	411 416
Roumanie	13 434	0	0	0	13 434
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord: Programme intégré	402 551	29 723	152 466	-16	279 792
Slovaquie	237 756	0	100 348	0	137 408
Slovénie	-11	11	0	0	0
Suède	4 453	0	-223	0	4 676
Suisse	7 244 902	4 072 771	3 610 753	-3 686	7 703 234
Thaïlande	15 710	39 025	0	0	54 735
Turquie	725 721	-81 047	196 547	0	448 127
Indéterminé	2 037	-341	0	0	1 696
Total contributions à des fins spéciales en monnaies convertibles	30 879 545	9 238 743	8 963 635	-6 576	31 148 077
Bulgarie	28	0	0	0	28
Chine	43 956	131 004	-2 751	0	177 711
Cuba	433 148	0	0	0	433 148
Égypte	-45 546	0	0	0	-45 546
Egypt Iron and Steel Co.	31 942	0	0	0	31 942
Inde	0	0	0	0	0
Indéterminé	293	0	0	0	293
Total contributions à des fins spéciales en monnaies non convertibles	463 821	131 004	-2 751	0	597 576
TOTAL GÉNÉRAL	33 743 021	9 480 749	8 958 242	115 579	34 381 107

**Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées
par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2008
au 31 décembre 2008 – libellées en euros
(en euros)**

<i>Rubrique</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
<u>Projets financés par les pays récipiendaires</u>				
Afrique du Sud	0	842 840	465 934	376 906
Cameroun	65 983	0	0	65 983
Croatie	0	170 000	16 408	153 592
Iran (République islamique d')	0	14 295	12 524	1 771
Kenya	63 902	0	43 586	20 316
République démocratique du Congo	0	533 543	72 050	461 493
Soudan	76 366	134 447	52 049	158 764
Total partiel	206 251	1 695 125	662 551	1 238 825
<u>Experts associés et administrateurs auxiliaires</u>				
Allemagne	0	122 455	50 366	72 089
Autriche	0	84 878	50 328	34 550
République populaire démocratique de Corée	39 159	92 800	87 892	44 067
Total partiel	39 159	300 133	188 586	150 706
<u>Frais de voyage d'administrateurs auxiliaires</u>				
Total partiel	0	0	0	0
<u>Projets financés par des pays donateurs</u>				
Allemagne	605 616	380 000	159 782	825 834
Australie	0	79 100	0	79 100
Commission européenne	398 349	37 180	323 118	112 411
Facilité d'appui à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique	52 712	2 245	0	54 957
Finlande	142 824	40 000	127 578	55 246
France	3 421 172	619 475	2 097 773	1 942 874
Italie	11 084 737	9 042 758	6 144 567	13 982 928
Norvège	1 072 454	1 555 773	473 380	2 154 847
Pays-Bas	84 256	0	68 092	16 164
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0	869 042	32 195	836 847
Suède	6 230	0	6 102	128
Trust Fund Trade	531 493	394 523	264 822	661 194
Union européenne	12 450 437	8 742 272	9 437 261	11 755 448
Total partiel	29 850 280	21 762 368	19 134 670	32 477 978

<i>Rubrique</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>				
Indéterminé	0	17 848	17 848	0
Total partiel	0	17 848	17 848	0
Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)	1 128 205	2 197 524	1 493 055	1 832 674
Allemagne: Agence allemande de coopération technique	0	160 000	128 361	31 639
Autriche	44 891	33 751	68 549	10 093
Centre de modernisation industrielle – en euros, Le Caire (Égypte)	20 395	0	0	20 395
ComMark Trust (Afrique du Sud)	0	70 000	0	70 000
Espagne	106 000	0	0	106 000
Hilfswerk (Autriche)	11 354	0	9 409	1 945
Initiative de l'Europe centrale (Italie)	29 000	20 000	47 744	1 256
Iran (République islamique d')	434	0	0	434
Microsoft	0	115 540	37 072	78 468
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	0	17 470	16 227	1 243
Partenariat pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie	122	50 000	38 657	11 465
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	18 275	0	12 344	5 931
Région de Toscane (Italie)	0	100 000	73 576	26 424
Ville de Marseille (France)	96 708	80 000	99 148	77 560
Total partiel	1 455 384	2 844 285	2 024 142	2 275 527
TOTAL GÉNÉRAL	31 551 074	26 619 759	22 027 797	36 143 036

**Tableau 4. État récapitulatif des activités de coopération technique financées
par des fonds d'affectation spéciale pour l'année 2008
au 31 décembre 2008 – libellées en dollars
(en dollars É.-U.)**

<i>Description</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
Projets financés par les pays récipiendaires				
Algérie	26 029	0	0	26 029
Arabie saoudite	32 870	0	0	32 870
Arabie saoudite General Investment Authority	52 179	0	0	52 179
Argentine	361 894	0	0	361 894
Bélarus	26 204	0	0	26 204
Belize	0	49 975	0	49 975
Bolivie (État plurinational de)	12 460	0	0	12 460
Brésil	135 022	0	9 940	125 082
Bulgarie	7 104	0	0	7 104
Burundi	0	199 920	0	199 920
Chili	6 824	0	0	6 824
Chine	1 087 474	284 053	433 750	937 777
Colombie	99 112	196 492	8 484	287 120
Côte d'Ivoire	9 358	0	0	9 358
Égypte	61 243	989 378	970 800	79 821
Équateur	17 942	0	4 715	13 227
Éthiopie	95 677	1 205	97 189	-307
Fédération de Russie	220 012	1 189 630	638 872	770 770
Fédération de Russie – The Foundation NEM and CPCOGI	1 786	0	0	1 786
Gabon	3 604	0	0	3 604
Honduras	2 958	0	0	2 958
Inde	1 427 320	250 139	408 778	1 268 681
Indonésie	90 544	97 855	140 810	47 589
Iran – Organization for Investment, Economic and Technical Assistance of Iran	52 112	0	0	52 112
Iran (République islamique d')	153 426	234 942	158 639	229 729
Iraq	19 557	0	-74	19 631
Jamahiriya arabe libyenne – Benghazi Development Centre	8 093	0	0	8 093
Jamahiriya arabe libyenne – General Pipe Company Benghazi	2 700	0	0	2 700
Jamahiriya arabe libyenne – Industrial Research Centre of Libya	10 049	0	0	10 049
Jamahiriya arabe libyenne – Secretariat of Strategic Industry	53 081	0	0	53 081
Kenya	7 994	0	0	7 994
Liban	144 133	0	26 037	118 096

<i>Description</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires</i>			<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	
Lituanie	3 928	0	0	3 928
Madagascar	95 672	0	0	95 672
Mexique	486 060	709 486	63 772	1 131 774
Nigéria	1 478 993	2 365 335	1 053 497	2 790 831
Oman	11 311	0	0	11 311
Pakistan	77 721	0	51 580	26 141
Panama	10 057	0	0	10 057
Paraguay	17 780	0	0	17 780
République-Unie de Tanzanie	0	0	0	0
Rwanda	85 422	0	22 941	62 481
Saudi German Hospitals Group	59 246	0	0	59 246
Social Fund for Development, Égypte	80 098	0	68 080	12 018
Soudan	329	0	0	329
Tchad	45 719	0	32 062	13 657
Thaïlande	16 173	0	0	16 173
Turquie	17 151 036	0	3 884 021	13 267 015
Yémen	30 954	0	7 214	23 740
Total partiel	23 879 260	6 568 410	8 081 107	22 366 563

Experts associés et administrateurs auxiliaires

Allemagne	234 225	107 255	201 691	139 789
Arabie saoudite	58 821	96 446	103 168	52 099
Autriche	4 201	0	0	4 201
Belgique	38 736	0	0	38 736
Danemark	239 766	-130 900	0	108 866
Espagne	25 026	0	0	25 026
Fédération de Russie	235	0	0	235
France	23 456	0	0	23 456
Italie	274 689	386 935	189 578	472 046
Japon	320 557	622 016	338 632	603 941
Norvège	260 778	255 213	173 854	342 137
Pays-Bas	21 213	-57 051	-35 838	0
République populaire démocratique de Corée	3 832	0	0	3 832
Suède	139 734	120 969	118 915	141 788
Suisse	92 826	-92 826	0	0
Total partiel	1 738 095	1 308 057	1 090 000	1 956 152

Frais de voyage d'administrateurs auxiliaires

Autriche	85 763	-48 285	26 632	10 846
Danemark	32 193	0	0	32 193
Fédération de Russie	52 035	110 172	105 176	57 031
Italie	14 005	165 027	159 438	19 594

<i>Description</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
Pays-Bas	2 506	-2 506	0	0
Total partiel	186 502	224 408	291 246	119 664
<u>Projets financés par des pays donateurs</u>				
Australie	23 274	-23 274	0	0
Autriche	41 449	0	0	41 449
Belgique	25 048	0	636	24 412
Canada	-816	816	0	0
Danemark	4 215	-4 215	0	0
Espagne	260 845	166 562	274 922	152 485
États-Unis d'Amérique	373 232	0	0	373 232
Facilité d'appui à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique	270 967	14 863	0	285 830
Finlande	60 245	0	-5 581	65 826
France	61 841	0	10 519	51 322
Grèce	23 524	0	0	23 524
Irlande	1 480	-1 420	59	1
Italie	1 689 143	4 057 226	3 392 512	2 353 857
Japon	2 428 758	5 115 551	1 130 830	6 413 479
Norvège	2 496 845	640 688	1 564 705	1 572 828
République de Corée	25 460	0	-647	26 107
République de Corée – Korean Research Institute of Standards and Science	133 002	0	0	133 002
République tchèque	-12	12	0	0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 054 321	999 808	1 057 519	996 610
Suède	2 326	0	-3 579	5 905
Trust Fund Trade	40 968	6 884	-5 723	53 575
Total partiel	9 016 115	10 973 501	7 416 172	12 573 444
<u>Autres fonds d'affectation spéciale</u>				
Centro de Investigaciones Textiles (Argentine)	16 318	0	14 947	1 371
Austria Rural Energy (Autriche)	625 605	94 735	66 240	654 100
Premag HandelsGesMBH (Autriche)	2 595	0	0	2 595
Kuwait Finance House in Bahrain, (Bahreïn)	22 040	0	-3 424	25 464
Institute for Scientific and Technological Development (IDCT) (Brésil)	4 075	0	0	4 075
Servicio Nacional de Aprendizagem Industry (Brésil)	38 327	0	0	38 327
SMC/Pontifical Catholic University of Minas Gerais (Brésil)	7 533	0	7 561	-28
Jiangsu Baixue Electric Appliances Co. (Chine)	407	-407	0	0

<i>Description</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
Instituto de Investigación de Recursos Biológicos, (Colombie)	-18	18	20	-20
Beni-Suef Cement Company (Égypte)	33 822	0	0	33 822
Engineering for the Petroleum and Process Industry (ENPPI) (Égypte)	8 179	0	0	8 179
INFOCON Gesellschaft für Wirtschaftsinformation und Beratung mbH (Allemagne)	198 415	0	113 807	84 608
Oil and Natural Gas Corporation Ltd (Inde)	30 028	0	0	30 028
Glucosan Factories, Iran (République islamique d')	-172	0	0	-172
Iranian Fuel Conservation Organization (IFCO), Iran (République islamique d')	35 456	0	16 216	19 240
Shahid Modarres Industrial Pharmaceutical Complex, Iran (République islamique d')	53 878	0	0	53 878
Sezione Speciale per L'assicurazione del Credito (Italie)	36 448	0	0	36 448
New Energy and Industrial Technology Development Organization (Japon)	1 404	0	0	1 404
Procter and Gamble Far East Inc. (Japon)	475	0	0	475
Petroleum Nasional Berhad (Petronas) (Malaisie)	28 179	0	0	28 179
Comité, Técnico Empresarial (CTE), (Mexique)	17 507	0	0	17 507
Agence de l'Oriental (Maroc)	0	135 350	11 588	123 762
New Nigeria Development Company (Nigéria)	28 325	0	0	28 325
Nigerian Nat.Petroleum Corporation (Nigéria)	502 649	-502 649	0	0
Small and Medium Enterprises Development Agency of Nigeria (SMEDAN) (Nigéria)	0	164 316	20 673	143 643
Standards Organization of Nigeria (SON) (Nigéria)	5 867	0	0	5 867
Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD)	579 195	2 407 760	1 846 518	1 140 437
Federal Chemical and Ceramics Corporation (Pakistan)	-1 677	0	0	-1 677
Inversiones Cofide S.A. (Pérou)	15 405	0	0	15 405
Gulf Organization for Industrial Consulting (Qatar)	21 725	0	11 992	9 733
Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite)	11 676	0	0	11 676
Banque islamique de développement (Arabie saoudite)	110 632	140 000	111 841	138 791
Nadsme (Slovaquie)	8 181	0	0	8 181
Ceylon Steel Corporation (Sri Lanka)	5 284	0	0	5 284
Swedish International Enterprise Development Corporation (Swedcorp) (Suède)	18 381	0	0	18 381
Staudhammer Finanz AG (Suisse)	3 357	0	0	3 357
Turkish Electronic Industry Association (TESIDE) (Turquie)	1 781	0	0	1 781
Unilever Research (Royaume-Uni)	2 497	0	0	2 497
Epstein Engineering Export Ltd (États-Unis d'Amérique)	807	0	0	807

<i>Description</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
The Ford Foundation (États-Unis d'Amérique)	12 982	0	0	12 982
US Agency for International Development (États-Unis d'Amérique)	-399	0	0	-399
Zonta International Foundation, Chicago (États-Unis d'Amérique)	54 055	0	22 575	31 480
Yemen Corporation for Cement Industry and Marketing (Yémen)	15 708	0	0	15 708
Banque africaine de développement	106 259	0	98 493	7 766
Programme du Golfe pour les organismes de développement	112 538	0	52 972	59 566
Badea: Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	2 450	-2 450	0	0
Fonds commun pour les produits de base	-626 052	388 734	725 033	-962 351
Economic Cooperation Organization	10 390	0	10 434	-44
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	275	0	0	275
Hewlett-Packard Company	0	76 275	76 029	246
Association internationale de développement	144 643	0	0	144 643
Fonds international de développement agricole (FIDA)	59 860	0	0	59 860
Organisation internationale du Travail (OIT)	14 892	0	9 875	5 017
Fonds d'affectation multidonateurs	0	1 733 402	341 286	1 392 116
Fonds d'affectation multidonateurs pour le nord du Soudan	703 746	407 197	886 696	224 247
Fonds d'affectation multidonateurs pour le sud du Soudan	0	690 430	257 890	432 540
ONE UN FUND	0	3 975 381	1 520 263	2 455 118
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEC)	29 908	24 621	52 744	1 785
Pays membres du RENPAP	80 683	111 013	48 380	143 316
Indéterminé	355 863	219 402	218 384	356 881
UNDP Slovakia, Coca-Cola Water Partnership	8 023	-8 023	0	0
Accord PNUD/ONU pour la Tanzanie	43 889	0	38 625	5 264
Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	0	2 225 660	322 114	1 903 546
Programme régional de l'ONUDI pour la production propre en Amérique latine et dans les Caraïbes	30 174	11 898	0	42 072
Fonds d'affectation spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Iraq	18 299 910	5 791 785	8 092 230	15 999 465
Programme des Nations Unies pour le développement PNUD	0	140 200	115 770	24 430
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale	5 113	0	0	5 113
Fonds des Nations Unies pour les partenariats	89 003	266 529	20 067	335 465

<i>Description</i>	<i>Solde au 1^{er}/1/2008</i>	<i>Contributions reçues, intérêts et recettes accessoires 2008</i>	<i>Dépenses 2008</i>	<i>Soldes inutilisés au 31/12/2008</i>
internationaux				
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	18 744	0	-17 679	36 423
Fonds conjoint des Nations Unies pour le Soudan	-409	0	-3 493	3 084
Fonds du GNUM pour le relèvement du Liban	2 896 948	0	1 746 785	1 150 163
Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)	25 414	0	-1	25 415
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	2 392	416 897	298 467	120 822
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	3 303 791	416 405	1 668 389	2 051 807
Total partiel	<u>28 275 379</u>	<u>19 324 479</u>	<u>18 820 307</u>	<u>28 779 551</u>
GRAND TOTAL	63 095 351	38 398 855	35 698 832	65 795 374

**Tableau 5. État récapitulatif pour 2008 des activités de coopération technique
menées dans le cadre d'accords interorganisations**
(En dollars É.-U.)

	<i>Dépenses relatives aux projets</i>	<i>Dépenses relatives aux projets</i>	<i>Dépenses totales</i>
PNUD			
Programme principal du PNUD	92 021	9 105	101 126
Projets auxquels l'ONUDI participe à titre d'organisme associé	40 608	4 909	45 517
Projets d'exécution nationale pour lesquels l'ONUDI est l'agent de réalisation	143 099	13 438	156 537
Fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	1 478 314	65 556	1 543 870
	1 754 042	93 008	1 847 050
PNUE			
PNUE/FEM	283 824	7 797	291 621
	283 824	7 797	291 621
Total	2 037 866	100 805	2 138 671

Annexe II

FONDS D'EXPLOITATION: PNUD ET FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE
ADMINISTRÉS PAR LE PNUDPROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
(ONUDI)État des fonds au 31 décembre 2008
(En dollars É.-U.)**Fonds d'exploitation**Fonds d'exploitation (avant 2004)

Différence de rapprochement PNUD/ONUDI -784 466

Compte de compensation services

Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008		-2 674 934	
Retraits en espèces du PNUD	-25 500 000		
Bordereaux interservices 2008	25 258 873	-241 127	
Solde de clôture au 31 décembre 2008			-2 916 061

Compte de compensation projets

Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008		8 609 088	
Recettes accessoires et ajustements de change (Rapport n° 8)	-75 789		
Éléments divers remboursés au PNUD (Rapport n° 8)	10 556		
Éléments reclassés aux fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD	-2 092 524		
Ajustements au compte de compensation projets avant 2004	316 939		
Fonds reçus directement d'autres organismes	-45 518		
Dépenses et dépenses d'appui pour les postes concernant les projets d'exécution propre (Rapports sur l'exécution des projets: exécution)	101 126		
Dépenses et dépenses d'appui pour les postes concernant les projets exécutés par d'autres organisations et les projets d'exécution nationale (Rapports sur l'exécution des projets: réalisation)	202 054	-1 583 156	
Solde de clôture au 31 décembre 2008			10 192 244
Solde au 31 décembre 2008			6 491 717

Constitué des éléments suivants:

Encaisse et disponible en banque et en transit		7 866 578	
Comptes débiteurs (Rapport n° 9)		2 527 819	10 394 397
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 10)		3 837 613	
Engagements non réglés pour 2008		65 067	3 902 680
Solde au 31 décembre 2008			6 491 717

ÉTAT I
FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
(Fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD)
(ONU/DI)

État des fonds au 31 décembre 2008

(En dollars É.-U.)

<u>Fonds d'exploitation</u>	en dollars	en dollars
Solde au 1 ^{er} janvier 2008		-8 318 878
À ajouter: Retraits en espèces du PNUD	8 318 878	
Bordereaux interservices		
Autres charges/crédits (net)		
Recettes accessoires et ajustements de change (net) (Rapport n° 19)	3 260	
Éléments divers imputés au fonds d'affectation spéciale (net) (Rapport n° 19)		8 322 138
		3 260
À déduire: Dépenses en 2008		
Au titre des projets		
Décaissements (Rapport n° 16)	823 410	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	137 650	
Services d'appui administratif et opérationnel (Rapport n° 15A)	51 231	1 012 291
		-1 009 031
À ajouter ou à déduire:		
Ajustements au titre des années antérieures (Rapport n° 15B):		
Dépenses		
Dépenses d'appui		
Services d'appui administratif et opérationnel		
Solde au 31 décembre 2008		-1 009 031
<u>Constitué des éléments suivants:</u>		
Encaisse disponible en banque et en transit		
Comptes débiteurs (Rapport n° 20)	3 045 171	3 045 171
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 21)	3 916 552	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	137 650	4 054 202
		-1 009 031

ÉTAT I
FONDS DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE POUR LA RÉGION DU TUMEN
(ONUDI)

État des fonds au 31 décembre 2008
(En dollars É.-U.)

<u>Fonds d'exploitation</u>	en dollars
Solde au 1 ^{er} janvier 2008	19 708
À ajouter: Retraits en espèces du PNUD	
Bordereaux interservices	
Autres charges/crédits (net)	
Recettes accessoires et ajustements de change (net) (Rapport n° 19)	
Éléments divers imputés au fonds d'affectation spéciale (net) (Rapport n° 19)	
	19 708
À déduire: Dépenses en 2008	
Au titre des projets	
Décaissements (Rapport n° 15A)	
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	
Services d'appui administratif et opérationnel (Rapport n° 15A)	0
	19 708
À ajouter ou à déduire:	
Ajustements au titre des années antérieures (Rapport n° 15B):	0
Dépenses	0
Dépenses d'appui	0
Services d'appui administratif et opérationnel	0
	0
Solde au 31 décembre 2008	19 708
Constitué des éléments suivants:	
Encaisse disponible en banque et en transit	0
Comptes débiteurs (Rapport n° 20)	19 708
	19 708
À déduire: Comptes créditeurs (Rapport n° 21)	0
Engagements non réglés (Rapport n° 16)	0
	0
	19 708

Annexe III

COMPTE SPÉCIAL POUR LE SERVICE DES BÂTIMENTS

État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2008

(En euros)

<u>Recettes</u>	en euros	en euros
Contributions reçues		
AIEA	6 947 441	
ONUDI	2 034 908	
ONUV	2 883 714	
OTICE	1 086 881	
	<hr/>	12 952 944
Remboursement pour des projets ponctuels		1 358 951
Intérêts créditeurs		853 622
Recettes accessoires		37 523
Total recettes		<hr/> 15 203 040 <hr/>
<u>Dépenses</u>		
Location et entretien des locaux		6 523 202
Éclairage, chauffage, énergie et eau		6 871 462
Fournitures et accessoires		39 230
Biens d'équipement		19 518
Frais bancaires		2,332
Autres dépenses générales de fonctionnement		12 974
Total dépenses		<hr/> 13 468 718 <hr/>
EXCÉDENT NET POUR L'EXERCICE 2008		<hr/> 1 734 322 <hr/>
<u>État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes inutilisés au 31 décembre 2008</u>		
<u>Actif</u>		
Liquidités		20 439 097
Comptes débiteurs		
Taxes		930 461
Organisations sises au CIV		7 491 396
Divers		1 235 150
Total actif		<hr/> 30 096 104 <hr/>
<u>Passif</u>		
Engagements non réglés		5 647 346
Versements par anticipation		97 148
Comptes créditeurs		2 637 420
Total passif		<hr/> 8 381 914 <hr/>

Soldes inutilisés

Solde disponible au 1 ^{er} janvier 2008	19 979 868
À ajouter: Excédent net en 2008	1 734 322
Solde disponible au 31 décembre 2008	21 714 190

TOTAL RÉSERVES ET SOLDE INUTILISÉS **21 714 190**

TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDE INUTILISÉS **30 096 104**

Analyse des soldes inutilisés:

	<u>AIEA</u>	<u>ONUDI</u>	<u>ONUS</u>	<u>OTICE</u>	<u>Total</u>
Solde d'ouverture en 2008	10 074 275	3 475 592	4 518 670	1 911 331	19 979 868
Contributions	6 947 441	2 034 908	2 883 714	1 086 881	12 952 944
Intérêts (nets des frais bancaires)	194 205	223 619	266 264	167 202	851 290
Dépenses nettes	-6 473 819	-2 687 124	-1 012 786	-1 896 183	-12 069 912
	10 742 102	3 046 995	6 655 862	1 269 231	21 714 190

Contributions à recevoir	7 491 396	7 491 396
--------------------------	-----------	-----------